Les abonnements pour Gand sont reçus au bureau du journal

3 - rue aux Tripes - 3

GAND

Prix pour le 3e trimestre

CINQ FRANCS

Pour un mois : 2 francs

Prix du numéro : 10 centimes

Le Bien Public

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RÉCLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 fr. la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.

ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETÉES

BUREAUX

Ouverts de 8 heures à midi

Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, *Office de Publicité, 86*, rue Neuve, à Bruxelles.

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR

La question des pommes de terre en Hollande

Les députés Dr Jony et Spiekman ont annoncé au ministre de l'agriculture qu'ils comptaient l'interpeller sur la question du ravitaillement de la population en pommes de terre.

Les finances en Hollande

On mande de La Haye que le gouvernement hollandais serait intentionné de faire un nouvel emprunt pour couvrir les frais de la mobilisation et les frais des armements.

L'alcool en France

Le ministère des finances vient de publier la statistique relative à la production de l'alcool en France pendant l'année 1915. Cette quantité s'est élevée à 2,144,547 hectolitres. Il y a eu 5,456 distillateurs ou bouilleurs de profession qui ont fabriqué sur cette quantité 2.036.237 hectolitres, le restant ayant été produit par les bouilleurs de cru, c'est-à-dire par fabrication directe du cultivateur.

Les colonies françaises

Le ministère des Colonies de France vient de publier la statistique relative à l'année 1915.

Il en résulte que les différentes colonies comptaient en 1915 27.132.980 habitants.

La plus peuplée des colonies françaises est l'Indo-Chine qui compte 19.876.650 habitants, puis vient l'Algérie avec 4.210.283, la Tunisie avec 2.157.000, etc., etc.

Les prix des transports maritimes

Le *Daily Chronicle* donne quelques exemples du prix élevé des transports maritimes. Il cite notamment une cargaison embarquée aux Etats-Unis en destination de l'Angleterre dont la valeur était de 1.900 dollars et pour le transport de laquelle on paya 2.700 dollars ; dans un autre cas, la valeur de la marchandise était de 1.050 dollars et le prix de transport s'éleva à 2.500 dollars.

Congrès ouvrier à Londres

Rotterdam, 1er juillet. — On mande de Londres au *Nieuwe Rotterdamsche Courant* : Le Congrès des associations ouvrières qui s'est ouvert à Londres hier, a réuni 600 délégués, et a voté l'adresse, au Gouvernement, d'une demande à l'objet de faire immédiatement le nécessaire pour fixer le prix des combustibles ainsi que des denrées alimentaires, en sorte d'empêcher toute exploitation de la classe ouvrière. »

Le nombre des arrestations en Irlande

Un communiqué officiel publié par le quartier général des troupes en Irlande, donne les chiffres suivants concernant les arrestations faites à la suite de l'insurrection. Internés en Angleterre, 1,614 hommes, 5 femmes. Arrêtés en vertu de la loi sur la défense du Royaume : 169 hommes et 1 femme. Personnes arrêtées et relâchées depuis : 1,100 hommes, 71 femmes.

Le procès de Sir Roger Casement

D'après la lecture des journaux anglais, le procès de Sir Roger Casement fut fertile en incidents dramatiques. Le défenseur de Casement, l'avocat Sullivan, se rallia à la déclaration que Casement fit au cours du plaidoyer, et expliqua que Casement avait l'intention de mettre la brigade irlandaise au service du mouvement de volontaires irlandais. Au moment où Sullivan déclarait ceci, il pâlit fortement et interrompit sa plaidoirie par ses mots : « Je dois avouer, à mon grand regret, que je suis complètement ébranlé. »

* * *

Reuter annonce : Le Roi vient de retirer le titre de chevalier à Sir Roger Casement et l'a rayé de l'ordre des Saints Michel et George.

* * *

Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* mande de Londres : En général, on prévoyait le verdict qui vient de frapper Sir Roger Casement. La défense fut certes bonne, mais non particulièrement habile. Les *Daily News* est le seul journal qui ne considère pas le procès d'une manière unilatérale. Il dit : « Le verdict était la seule décision possible, pour autant qu'il s'agisse de Casement même ; en se basant sur d'autres considérations importantes on peut douter qu'il soit raisonnable d'en faire un martyr. Il ne faut pas donner aux parties de la population agitée un nouveau stimulant. »

* * *

Les jurés furent unanimes à répondre affirmativement à la première question qui leur fut posée et conclurent à la culpabilité pleine et entière de Casement. Après la lecture du verdict, Casement fit une longue déclaration contre le système judiciaire anglais et termina en disant : « Je suis plus fier d'être assis au banc des accusés que je ne le serais d'être à la place de l'avocat général. »

Le soldat irlandais Bailey, arrêté en même temps que Casement, a été acquitté, faute de preuves.

* * *

Rotterdam, 1er juillet. — On mande de Londres à la *Nieuwe Rotterdamsche Courant* que l'avocat américain Doyle, le défenseur de Casement, restera à Londres jusqu'au règlement du pourvoi en appel interjeté par ce dernier contre le jugement. Casement a été transféré à Pentonville dans la cellule des condamnés à mort, et a pu conférer hier avec son avocat. Son moral est bon et empreint d'optimisme.

A la conférence des nationalités

Berne, 30 juin. (A. T. Suisse.) — A la séance de clôture de la Conférence des Nationalités, Salih Bey Gurdschi a proposé l'ordre du jour suivant : « La Conférence des Nationalités, réunie à Lausanne, regrette profondément les condamnations à mort prononcées contre un grand nombre de personnes dont la seule faute était d'avoir défendu les droits de leur nationalité, et exprime le vœu de voir tous les belligérants mettre une fin à ces condamnations, prononcées exclusivement par des considérations de politique intérieure, et de suspendre jusqu'à la fin de la guerre toute action en cours contre les délinquants politiques. »

L'Italie et le Vatican

Rome, 1er juillet. — Le député catholique Tovini a posé, vendredi, à la Chambre italienne cette question : « Serait-il souhaitable qu'un représentant du Pape prît part à la prochain Conférence de la Paix ? » Puis, M. Tovini, soutint qu'au point de vue italien la participation du Pape à la restauration du Droit International serait souhaitable. Il fut contredit vivement par un autre député, M. Ciriani, alléguant que les tentatives faites en vue de la participation du St. Siège à la Conférence de la Paix ne sont qu'un prétexte cachant mal le but réel de faire revivre la question des Droits historiques et Souverains.

Le *Secolo* et le *Corriere della Sera* combattent la proposition Tovini par le même argument.

L'Italie et l'Allemagne

Il ressort d'un article de l'*Idea Nazionale* que dans les groupes conservateurs italiens, ceux notamment qui ont soutenu Salandra, certains députés ont proposé de soutenir seulement le nouveau Gouvernement s'il refuse de déclarer la guerre à l'Allemagne.

L'Entente et la Grèce

Athènes, 30 juin. — Le décret de démobilisation a paru dans le *Moniteur Officiel* du 30 juin. La moitié de la classe de 1913 sera renvoyée dans les foyers pour la fin du mois d'août, tandis que l'autre moitié restera sous les armes jusqu'à l'arrivée des recrues de la classe de 1915.

Athènes, 30 juin. — On mande d'Athènes au *Times* : « Les journaux s'occupent unanimement de la date des élections. Le gouvernement grec semble vouloir attendre jusqu'à ce que la démobilisation soit devenue un fait accompli ; dans ce cas, les élections ne pourraient avoir lieu que pendant la deuxième ou la troisième semaine de septembre. On se demande si les Alliés autoriseront un aussi long délai.

* * *

L'*Echo de Paris* mande de Salonique que le général Moschopoulos a reçu le commandement en chef des troupes de gendarmerie et de la police dans la zone occupée par les Alliés. Il s'ensuit que, dorénavant, tous les litiges pouvant survenir entre les Alliés et la Grèce seront réglés par lui et le général Sarrail.

* * *

L'agence d'informations suisse annonce que la flotte des alliés se trouve toujours au Pirée. Le calme règne à Athènes.

* * *

Rotterdam, 1er juillet. — Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* apprend d'Athènes que le gouvernement grec a accepté les propositions de l'Entente concernant la prompte exécution de la démobilisation. Celle-ci sera terminée encore en juillet.

Berne, 2 juillet. — Le *Matin* est informé d'Athènes que la Banque Nationale de Grèce est autorisée à une émission de 50 millions de francs en billets de banque, contre couverture en or, conformément à la Convention du 17 septembre 1910.

Un emprunt en Norvège

On mande de Christiania que les pourparlers entre les banques de France, d'Angleterre et de Norvège ont abouti à l'émission d'un emprunt français de 25 millions de couronnes et d'un emprunt anglais de 40 millions de couronnes.

Les neutres après la guerre

Pétrograd, 30 juin. — Le *Russkoje Slovo* croit savoir apprendre de bonne source que les Etats neutres cherchent à se grouper en vue de défendre, après la guerre, leurs intérêts économiques contre les puissances belligérantes actuelles, au cas où celles-ci continueraient alors une lutte industrielle et commerciale.

Les funérailles d'Yuan Chi Kai

Du *Daily Telegraph* : La dépouille mortelle d'Yuantchikai a quitté Pékin mercredi au milieu d'une affluence considérable de monde. Le cortège était brillant et coloré, mais il affectait pourtant une note européenne, qui contrastait avec les funérailles solennelles précédentes des empereurs. On remarquait notamment un magnifique carosse style Louis XV qui avait été préparé lors du mouvement monarchiste, et était destiné à conduire jusqu'à son trône, le fondateur de la nouvelle monarchie, mais qui ne put qu'accompagner Yuantchifini jusqu'à son tombeau.

Au Maroc. — Une révolte à Ceuta

L'Agence Havas apprend de Madrid que d'après les dires de voyageurs rentrés de Ceuta, il y aurait eu un combat avec les Marocains. Parmi les morts se trouveraient un major et un capitaine. Des navires de guerre espagnols bombardent la côte ; les combats continuent.

De l'agence Reuter : Au cours de la répression de la révolte dans la région de Tetouan, les Espagnols ont perdu 91 soldats européens et 295 hommes de troupes indigènes.

L'industrie aux Etats-Unis

On mande de New-York que la Baltimore and Ohio Railway Co a réalisé pendant l'année 1915 un bénéfice de plus de 13 millions de dollars.

* * *

D'autre part, le *Iron Age* annonce que les commandes continuent à affluer dans l'industrie ; les commandes de rails et de matériel de chemin de fer pour le pays européens assurent à l'industrie américaine une grande prospérité pour trois ou quatre années.

Etats-Unis et Mexique

Londres, 30 juin. — On mande de New-York au *Times*, en date de jeudi, que la situation est considérée comme plus favorable. Si, malgré cette amélioration, on envoie la milice à la frontière, c'est uniquement par mesure de prudence, car de nouvelles difficultés avec le général Carranza sont toujours possibles. Il est vraisemblable que, tôt ou tard, le Président et le pays, quelle que soit leur aversion pour la guerre, se convaincront de ce que donner satisfaction au Mexique sera l'unique résultat de la politique de tergiversation que les Etats-Unis ont suivi pendant ces dernières années.

Le *Daily Telegraph* annonce qu'en ce moment diverses circonstances permettent de dire que la paix sera probablement maintenue. C'est tout d'abord le retrait des troupes américaines au Mexique à un point situé à 150 kilomètres plus près de la frontière ; c'est, ensuite, la mise en liberté des Américains faits prisonniers, et, enfin, le fait que l'on commence à se convaincre de la nécessité de faire des préparatifs militaires avant d'essayer de soumettre Carranza. On croit à Washington que Carranza, simulant une soumission, proposera l'un ou l'autre moyen diplomatique pour mettre fin au conflit surgi entre les deux pays. Dans ce cas, M. Wilson devrait agir de son côté ; or, on sait que M. Wilson a des tendances pacifiques. Cependant, on croit généralement à Washington que, dans l'hypothèse la plus favorable, la guerre ne sera que partie remise.

En attendant, on aura gagné du temps pour préparer l'armée à tenir tête à une troupe de 200.000 Mexicains parfaitement au courant de la guerre des guerillas.

Amsterdam, 2 juillet. — On mande de New-York à l'Agence Reuter : « Dans un discours prononcé, à une réunion du club de la presse, par M. Wilson, celui-ci a déclaré ne consentir à la guerre contre le Mexique que s'il n'existe absolument pas d'autre moyen de mettre un terme au conflit. L'orateur a été vivement applaudi. »

Genève, 2 juillet. — On mande de Washington au « New-York Herald » que la guerre avec le Mexique continue à paraître très probable. M. Wilson attend les rapports du lieutenant Hoog au sujet des cruautés que les Mexicains sont accusés d'avoir commises sur des blessés. On a toutefois reçu, en dernière heure, un télégramme annonçant que la réponse de Carranza est conçue dans une note pacifique. Ce dernier persiste à revendiquer que l'indépendance du Mexique soit reconnue et, au demeurant, s'en remet à la décision d'un conseil d'arbitrage pour la solution de toutes les questions pendantes.

Commerce Brésilien

En dépit de l'influence défavorable exercée par la guerre européenne sur le mouvement économique de l'Etat de St-Paul, dit le ministre des finances de cet Etat dans son rapport pour 1915, la production ainsi que les recettes publiques ont considérablement augmenté au cours de l'année écoulée.

L'exportation a donné les résultats suivants :

	Quantités		Valeurs en 1000 Milreis papier	
	1914	1915	1914	1915
Café (sacs)	8.493.557	12.119.741	350.094	453.698
Viande cong. (kg.)	1.415	7.946.745	1	5.739
Peaux (kg.)	514.472	2.110.933	469	2.815
Caoutchouc (kg.)	8.493	9.170	10	32
Ananas (kg.)	166.180	217.526	61	41
Bananes (régime)	1.952.313	1.853.944	1.992	1.893
Divers	—	—	388	951
Valeurs totales			352.949	465.212

Le commerce d'exportation de St-Paul a par conquent augmenté en valeur de 112.263.000 Milreis papier, soit environ la moitié de l'exportation totale du Brésil. Cette valeur aurait encore été plus forte si les prix du café et le change sur Londres avaient été plus favorables, car il faut remonter jusque 1909 pour rencontrer un chiffre d'exportation du café qui se rapproche de celui de 1915. Remarquons l'accroissement considérable des expéditions de viande congelée, qui ont passé de 1915 kg. en 1914 à 7.946.745 kg. en 1915.

ÉDUCATION MANUELLE

C'est chose banale et à peu près superflue d'exhorter les chefs de famille de la classe ouvrière à procurer à leurs enfants le bienfait d'une forte éducation technique.

Jadis, même dans la classe ouvrière et surtout parmi les petits bourgeois, papas et mamans rêvaient pour leurs fils d'une instruction moyenne ou supérieure, qui les sortît du milieu natal, et leur permît d'échanger la casquette de l'artisan contre le chapeau-boule du monsieur. L'expérience n'a réalisé que très exceptionnellement les espoirs de l'ambition paternelle. On se rend compte aujourd'hui que la masse des petits employés constitue un prolétariat plus besogneux, parfois, que le prolétariat des usines. Un adolescent, qui consacre à l'apprentissage d'un bon métier le temps employé par d'autres à l'acquisition d'un certificat d'études complètes, ou d'un diplôme universitaire, se crée en général plus rapidement et plus facilement que ceux-ci, un gagne-pain honorable et solide.

Il en sera surtout ainsi au lendemain de la guerre, n'en doutez pas. Les coupes sombres faites par la mitraille dans les rangs de la population valide, donneront une plus-value énorme à la main d'œuvre intelligente et experte.

Les familles de la petite bourgeoisie, voire de la bourgeoisie aisée, feront preuve de sagesse et de prévoyance en envisageant ces perspectives. Au lieu d'orienter leurs enfants vers les carrières libérales — sauf aptitudes spéciales et exceptionnelles, bien entendu, — pourquoi ne s'attacheraient-elles pas à faire d'eux des artisans d'élite ? Que d'artisans ne connaît-on pas qui, à la fois petits industriels et petits commerçants, artistes même, sont parvenus à une situation enviée, et jouissent d'autant de considération que fonctionnaires, avocats ou médecins !

On objecte que l'organisation de l'enseignement, en notre pays, paraît avoir été conçue à l'effet de pousser toute la jeunesse instruite vers les carrières libérales. Depuis quelques années à peine, se dessine une réaction en faveur des professions industrielles et commerciales. Se préparer à l'industrie ou au commerce, c'a été pendant longtemps, aux yeux du gros public, abandonner les études, confesser son incapacité de les mener à bonne fin, bref, déchoir ! Le préjugé n'a pas encore disparu. Nul doute que les nouvelles conjonctures aideront à le dissiper définitivement...

C'est pourquoi, il est à souhaiter que la première instruction de la jeunesse ne soit plus désormais exclusivement « livresque », mais qu'une large place y soit réservée pour le développement de l'esprit d'observation, et pour l'éducation de l'œil et de la main. Par cette évolution des programmes et des méthodes, des aptitudes s'éveilleront peut-être qui, faute de cet apprentissage, seraient restées à jamais assoupies.

Au point de vue de l'hygiène d'ailleurs, et au point de vue du bon équilibre mental, il est utile que les facultés ne se développent pas dans une direction exclusive, et que l'éducation mette en jeu, pour les exercer parallèlement, toutes les aptitudes de l'enfant.

Ajoutons que, même pour les individus qui se destinent aux carrières libérales, a plus forte raison pour l'ensemble de la bourgeoisie, il y a un avantage pratique considérable à pouvoir se servir avec habileté de ses dix doigts.

Actuellement, sur dix personnes adonnées aux travaux intellectuels, on en trouvera neuf au moins qui sont incapables d'accomplir n'importe quelle besogne manuelle, de vérifier une serrure, de raboter une planche, de réparer une sonnerie électrique, de pendre un rideau, d'enfoncer proprement un clou dans un mur. Pour le moindre travail à faire dans leur maison, elles se voient obligées de recourir au menuisier, au maçon, au forgeron, au tapissier. Or, n'oublions pas que nous allons entrer dans une période où la main d'œuvre sera rare, mais surtout très chère, et où les menus travaux manuels, dont la nécessité se manifeste chaque jour dans les ménages, viendront grever lourdement le modeste budget du petit bourgeois. N'oublions pas, d'autre part, que la rareté et la cherté de la main d'œuvre entraîneront naturellement une pénurie toujours plus forte de domestiques et de servantes. La profession domestique est déjà très en défaveur dès aujourd'hui, à raison de l'esprit d'autonomie qui s'accentue de plus en plus dans la classe laborieuse. Elle sera, la première de toutes, abandonnée par les sujets qui croient pouvoir mériter un bon salaire dans un métier plus ou moins indépendant. Par conséquent, les petits ménages bourgeois, devront, à moins d'obérer leurs finances, tâcher de se tirer eux-mêmes d'affaire.

Et c'est là un motif supplémentaire qui doit déterminer les parents de la bourgeoisie à ne pas négliger, pour leurs enfants, l'éducation professionnelle. Quand bien même ces enfants s'aventureraient plus tard, soit dans les carrières libérales, soit dans le fonctionnarisme, l'habileté manuelle qu'ils auront acquise dans le premier âge leur viendra à point pour tout le cours de la vie.

L'expérience a démontré, au surplus, que la culture du cerveau n'est ni compromise, ni retardée, — bien au contraire — par le temps sagement consacré à l'éducation physique. C'est même cette nécessité de l'éducation physique qui a rallié peu à peu la masse des pédagogues à la pratique des sports. Mais les sports ont bien aussi leurs inconvénients, surtout lorsqu'on les pratique avec l'ardeur et l'exagération naturelles à la jeunesse. Le travail manuel ne donne pas prise aux mêmes craintes et il offre des avantages plus immédiats

LA JOURNÉE

L'ŒUVRE DE LA CAISSETTE

La Caissette du soldat belge vient de publier son rapport mensuel.

Le tableau des recettes et des dépenses pour le mois de mai s'établit comme suit :

Recettes	fr.	22,185.18
En caisse le 30 avril		2,228.15
	fr.	24,413.33
Dépenses		22,547.33
En caisse le 31 mai		1,866.—
L'œuvre a expédié pendant le mois :		
Caissettes		6,101
Colis postaux		979
Total des envois		7,080

Sur ce nombre, 1,955 colis ont été expédiés par la Caissette, à titre de secours, à des prisonniers nécessiteux.

En avril, le total des envois atteignait 5,768 colis, ce qui fait, pour le mois de mai, une augmentation de 1,312 colis.

La Caissette du soldat belge a fait adopter pendant le mois de mai 93 prisonniers abandonnés, ce qui porte le chiffre total des adoptions à 3,230.

A la date du 31 mai, voici quelle était la composition de la caisette à 2 francs :

500 grammes de flageolets moyens ;
1 paquet de chocolat ;
1 boîte marmelade de pommes ;
1 boîte de miel ;
1 boîte de café ;
1 paquet de cigarettes.

Pour les caissettes d'un prix supérieur, tous renseignements peuvent être obtenus au siège social, rue Royale, 67, à Bruxelles.

L'Art de bien composer son Portefeuille

On lit dans le *Quotidien* :

C'est peut-être faire tort à l'art que de le mêler à des préoccupations financières, nous en convenons volontiers ; mais il y a aujourd'hui, à côté des arts proprement dits, et protégés par les muses, tant d'arts secondaires, pratiques et terre-à-terre, que nous pouvons très bien, semble-t-il, appeler un art la possession et l'application congrue de l'ensemble des connaissances requises pour conserver, et accessoirement augmenter sa fortune.

Nous disons : « pour conserver », car l'expérience nous apprend combien rares sont les capitalistes capables de garder intact le patrimoine dont ils ont assumé la gestion... Le nombre de ceux qui parvinrent, non pas à multiplier, mais simplement à accroître ce patrimoine est tellement minime qu'il dénote, chez les heureux auteurs de ce remarquable résultat, un véritable talent, une maîtrise aussi clairsemée que généralement enviée.

D'ailleurs, de savants économistes, M. Leroy-Beaulieu en tête, n'ont pas craint d'écrire des volumes sur « l'Art de placer et gérer sa fortune » et ces ouvrages ont toujours trouvé de nombreux et attentifs lecteurs, puisque les éditions se sont succédé et ont été enlevées avec un tel empressement que l'on a pu dire que quoique n'ajoutant rien à la réputation de leurs auteurs, ils ont contribué puissamment à l'édification de leur fortune.

Le choix de notre titre étant ainsi amplement justifié, nous nous empresserons de constater qu'il n'existe pas de méthode infaillible pour composer un portefeuille, comme il n'existe pas de règle absolue pour gagner à la roulette.

Pourtant, point n'est besoin d'être grand clerc en matières financières pour imaginer les qualités principales que devrait réunir le portefeuille idéal ; le bon sens les indique suffisamment et la plupart des capitalistes, si novices qu'ils puissent être, discuteront volontiers à l'infini sur cette question primordiale. Malgré cela, il est fort peu de rentiers qui soient capables d'appliquer constamment les bons principes qu'ils connaissent et qu'ils seront même des premiers à prétendre indispensables à la bonne gestion d'une fortune composée de valeurs mobilières. Il y a de la doctrine à la pratique une telle distance qu'il faut réellement être doué d'une bien grande force de caractère pour appliquer froidement et rigoureusement les principes que l'on a reconnus bons et nécessaires. De telle sorte que l'on pourrait dire en commençant que le dernier principe : s'en tenir fidèlement aux règles reconnues indispensables, est le plus important perdu de vue.

C'est que les entraînements de la Bourse sont si fréquents ! Tant de conseils, de suggestions sont donnés de tant de côtés à la fois ! Le jeu, enfin, est si tentant que l'on finit quelque jour par y succomber, oubliant du' « il n'y a que le premier pas qui coûte... »

* * *

Quoi qu'il en soit, nous allons, si vous le voulez bien, tâcher de déterminer ensemble quelle est cette ligne de conduite idéale, et quelles sont les exigences auxquelles devrait répondre un portefeuille bien composé :

a) Le premier but que l'on se propose en achetant des valeurs mobilières est nécessairement « d'en tirer un revenu ». Le portefeuille doit donc être composé de titres « dont le revenu global ou moyen » soit aussi élevé, que possible. Nous disons le revenu global ou moyen, car nous admettons parfaitement que le revenu « inférieur » de certains titres de tout repos soit compensé par des « rendements meilleurs » tirés de valeurs moins solides et conséquemment « surveillées de plus près » ;

b) La principale raison qui nous fait préférer les placements mobiliers aux opérations immobilières étant précisément « la facilité de pouvoir réaliser à un moment quelconque la grosse partie sinon la totalité de nos titres », il est indispensable que notre portefeuille soit composé de valeurs « facilement négociables à tout moment » ;

c) Pour arriver à cette facilité de réalisation, il importe de se composer un portefeuille « à l'abri des trop grandes fluctuations », ce que nous obtiendrons évidemment en le composant de bonnes valeurs et en répartissant les risques de telle manière qu'au milieu des contingences économiques ou politiques qui se succèdent sans cesse sans jamais se ressembler, il ne puisse jamais arriver, quelle que soit la gravité d'une situation, que toutes nos valeurs à la fois soient atteintes et par conséquent dépréciées ;

d) Enfin, après avoir composé ce portefeuille de telle façon « qu'il nous rapporte un bel intérêt, qu'il soit facilement négociable et nous mette à l'abri de trop fortes pertes », c'est-à-dire quand nous serons assurés de « conserver notre argent », nous songerons à « le faire fructifier », et c'est la raison pour laquelle nous serons fondés à désirer que notre portefeuille renferme aussi des « titres susceptibles de hausse ». Est-il utile de dire que ces derniers, si l'on exige d'eux, comme il paraît raisonnable de le faire, qu'ils réunissent les trois conditions précédemment énoncées, sont plutôt rares ? Est-il invraisemblable d'ajouter que la faveur dont ils jouissent constamment les tient à des cours auxquels il devient téméraire d'escompter encore une hausse importante ?

* * *

Le passant qui, s'adressant à un agent de change, lui demande l'indication d' « un titre sérieux, bon marché, donnant de beaux revenus et susceptible de hausse à brève échéance », formule en peu de mots les qualités que l'on voudrait voir réunir par toutes les valeurs qui composent notre portefeuille... Mais s'il se rend compte de la complexité de ses exigences, il est bien loin de se douter « qu'il n'existe pas de titres réunissant ces conditions », ou, si vous préférez, qu'il est impossible d'indiquer les titres qui les réunissent.

Et c'est ici l'endroit de remarquer que tout l'art de la composition des portefeuilles réside dans une habile juxtaposition de valeurs différentes, offrant une ou deux de ces qualités, mais dont la réunion forme un ensemble qui remplisse à un degré plus ou moins parfait ces diverses exigences.

En d'autres termes, il importe d'opposer des titres « dont les grandes qualités compensent de petits défauts » — puisqu'il n'en est point de parfaits, — de telle sorte que des chances favorables de l'ensemble soient supérieures à ses défauts et couvrent ainsi le risque entraîné par ces défauts.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CHAPELLE EXPIATOIRE DU T.-S. SACREMENT, Vieux quai aux Bois.

Vendredi 7 Juillet, 1er vendredi du mois, jour consacré au S.-C. de Jésus. A 7 heures, Salut et Sermon français, par le R. P. HEYNSSENS, S. J.

La Ville et la Province

LIGUE DE PRIÈRES POUR LA PAIX

Mercredi 5 Juillet, pendant la messe de 8 h., comm

d'habitude communion générale en l'église St-Etienne (RR. PP. Augustins).

L'après-midi, de 3 h. ½ à 8 h., récitation en français du Rosaire perpétuel, en la Chapelle de Poortakker, en flamand le dimanche suivant, il courant, de midi à 8 h. du soir.

FAITS DIVERS

LES INTERNÉS BELGES

De nombreux internés belges des camps de Harderwijk et de Zeist ayant été placés dans l'industrie privée, les autorités militaires hollandaises ont décidé de transférer dans ces deux camps une partie des internés du camp de Oldebroek, où ils se trouvaient, paraît-il, fortement à l'étroit.

— UN BELGE ARRETE EN HOLLANDE. — Le « Maasbode » annonce qu'une perquisition vient d'avoir lieu à Overijsing chez M. Aspers, instituteur belge réfugié, accusé d'espionnage. M. Aspers fut arrêté et amené à Flessingue. En descendant du bateau, il fit un faux pas et tomba à l'eau, mais il fut repêché aussitôt par l'équipage.

— LES MILITAIRES ET LES RECOLTES EN HOLLANDE. — Le ministre de la guerre aux Pays-Bas, vient d'adresser à tous les chefs de corps une circulaire les invitant à accorder aux soldats mobilisés des congés suffisantes pour leur permettre de collaborer à la rentrée de la récolte, pour autant toutefois que le service des garnisons ne puisse en souffrir.

— LIEGE SANS LAIT JEUDI. — Les Peraites et les marchands de lait ne sont pas venus à Liége la veille; déjà bon nombre avaient manqué à l'appel. Voici ce qui s'était passé: Les houilleurs sont exaspérés de n'avoir pas de beurre, tandis que l'on porte tous les jours à Liége des milliers de litres de lait: ils estiment qu'avec ce lait on pourrait fabriquer le beurre dont ils ont si grand besoin.

Or donc, jeudi matin, ils se sont mis en embuscade sur les routes du pays de Herve, et quand arrivait un marchand, le contenu de ses cruches était répandu sur la route. Un seul fermier ou revendeur aurait ainsi perdu à lui seul 400 litres de lait.

Le mot d'ordre est donné, et il en va de la même manière, paraît-il, dans tous les environs de Liége.

Vendredi matin, un autre incident s'est produit sur la grand'route d'Aix-la-Chapelle. Trois camions chargés d'œufs et de beurre se dirigeant vers la frontière ont été assaillis. Un des camions a pu s'échapper à toute vitesse, mais les deux autres ont été renversés, et leur contenu répandu sur la chaussée.

— BRASSERIE D'UNION, 7, ch. d'Anvers, se recommande pour ses bières en fûts et bouteilles; Eau Minérale Roe-Bronnen. Voir Tarif, 4e page. (2560)

— INCENDIE D'UNE VILLE FINLANDAISE. — Le « Politiken de Copenhague » mande de Stockholm: La ville finlandaise de Maentylaoto vient de subir un terrible incendie. Le grand commerce d'importation finlandais est détruit. Des marchandises d'une valeur de plusieurs millions, parmi lesquelles de grandes quantités de coton, de café et de denrées coloniales, ainsi qu'un grand nombre de machines qui venaient de rentrer de la Suède et qui n'avaient pu être transportées plus loin par suite de l'encombrement des chemins de fer finlandais, ont été détruites.

— Demandez le DESTRUCTEUR DES MITES à la Droguerie-Epicerie JOS. COLLIN. Résultats certains.

En paquet de 2.00 fr. et de 1.00 fr. (2557)

— FONCTIONNAIRES HOLLANDAIS RÉVOQUÉS. — A la suite des plaintes nombreuses concernant le service du ravitaillement, le Collège des bourgmestre et échevins d'Amsterdam a fait procéder à une enquête qui vient d'aboutir à la révocation de deux fonctionnaires de l'alimentation.

— LE CAFE DU BRESIL. — Le gouvernement français vient d'autoriser le comité français du Brésil à contracter avec le gouvernement de Sao Paulo un accord pour l'achat de cent mille sacs de café à raison de 78 francs le sac rendu au Hâvre.

— LA SURVEILLANCE DES RECOLTES. — A Gilly, l'autorité communale a fait afficher l'avis suivant:

« A la suite d'une demande de l'œuvre du Coin de Terre en vue de sauvegarder la récolte future contre les vols éventuels, il a été décidé: 1. Il est défendu sous peine de contravention de traverser et de se trouver dans les endroits cultivés avant et après le coucher du soleil;

» 2. Une garde spéciale collaborera avec la police à la surveillance des récoltes;

» 3. Une autorisation spéciale pourra être accordée aux participants du Coin de Terre qui désireraient surveiller personnellement ou en groupement leur lopin de terre;

4. Tout vol ou tentative de vol dans les endroits cultivés amènera la suppression de tout secours, pénitentiaire, indépendamment des poursuites judiciaires.

» L'autorité fait en outre appel au bon sens de la population et l'invite à prendre sous sa protection les jardins et les champs. »

La Société Anonyme « ETABLISSEMENTS SAINT GRÉGOIRE », Mont Saint-Amand (Gand) a l'honneur d'informer ses estimés clients, qu'un de ses voyageurs se permettra de passer chez eux, du 1 juin au 15 septembre.

Les « ETABLISSEMENTS SAINT GRÉGOIRE » sont heureux de pouvoir annoncer, que nonobstant la hausse persistante du prix des papiers, ils sont à même de fournir à des prix modérés: les livres et fournitures classiques, ainsi que tout ce qui a rapport à l'industrie du livre. (2553)

— UN MINISTRE BELGE BLESSE. — La Haye, Haye, 1er juillet. — Le « Nieuwe Courant » apprend du Hâvre que le ministre belge des travaux publics, M. Helleputte, a eu un accident d'automobile, ce matin, dans les environs de Châlons-sur-Marne. L'automobile se renversa; le ministre a la cuisse cassée et une côte contusionnée. L'état général du ministre est satisfaisant et le blessé a été transporté à l'hôpital de Châlons, où il est soigné par Mme Helleputte.

— LES AFFICHES PARISIENNES. — Les journaux français annoncent que le préfet de police à Paris, sur ordonnance du gouvernement, a décidé de faire soumettre les affiches au contrôle de la préfecture de police. Les affiches devront être approuvées par celle-ci avant l'affichage. Les affichettes donnant le sommaire des journaux et apposées sur les kiosques sont exemptées de cette mesure.

— LE DEFICIT DE MONACO. — La Société des Bains de mer et du cercle de Monaco a subi au cours des deux dernières années des pertes s'élevant à 23 millions de francs qui seront couvertes par les fonds de réserve. Celui-ci est tombé actuellement de 5 millions. Les frais généraux qui étaient avant la guerre de 18,900,000 fr. ont été réduits à 9,800,000 francs.

— LES SOINS AUX BLESSES ET AUX AVEUGLES. — Un rédacteur du « Times » décrit les soins donnés aux blessés dans les hôpitaux français:

La chirurgie moderne fait d'incessants progrès. A la Maison Blanche, près de Paris, se trouvent des hommes amputés des deux jambes, à la hauteur des cuisses et qui, malgré ces mutilations affreuses, pourront courir, s'asseoir, même s'agenouiller et cela, avec tant de facilité qu'ils n'offrent que l'aspect d'hommes, souffrant légèrement de rhumatismes.

J'ai parlé à un soldat amputé qui se plaignait de devoir se traîner sur des béquilles; il reçut des jambes artificielles et ne les avait pas depuis trois jours qu'il était déjà en état de courir derrière un tramway.

Les jambes de bois, que recevaient auparavant les invalides, ont toutes été dressées sur un modèle nouveau.

Les nouvelles jambes forment une combinaison dans laquelle entre pour une grande part l'aluminium et sont de construction si solide qu'elles restent en état parfait pour toute la vie.

Les aveugles reçoivent aussi des soins spéciaux. Dans leur maison de Reuilly, où ils apprennent différents métiers, on les entend chanter dans les jardins comme des oiseaux dans une volière.

Dans une salle spéciale, certains d'entre eux apprennent la machine à écrire. Dans les jardins, les aveugles se promènent lentement, soutenus par des sœurs. Certains ont tellement l'habitude de l'endroit qu'ils peuvent marcher et courir, sans aide, sans jamais se heurter aux obstacles ou aux murs.

— STATISTIQUE GAIE. — Le « New-York Herald » possède un statisticien qui s'est donné la peine de classer les diverses professions aux Etats-Unis, suivant le poids.

Les bouchers pèsent, en moyenne, 85 kilogrammes. La moyenne des clergyman est 81; celle des maçons et des fermiers, 80 1/2, et celle des hommes de loi en général, 80. Les voyageurs de commerce pèsent 79 kilogrammes, les forgerons, 77 1/2; les banquiers, 76; les charpentiers, 74 1/2; les maîtres d'école, 73 1/2; les journaliers chimistes et cordonniers, 73, et les employés de magasin, 72. Les tailleurs arrivent bon derniers avec 71 1/2.

— SALADE AUX POMMES DE TERRE SANS HUILE. — On laisse infuser dans deux litres d'eau bouillante, pour quelques sous de lichen d'Islande (mousse perlée), et pour trois sous de guimauve, pendant vingt à trente minutes. On filtre à travers un linge ou un tamis le liquide qui ne peut être trop épais. C'est toute la recette.

Les ménagères trouveront par elles-mêmes le reste: propreté nécessaire des récipients, qu'un jaune d'œuf avec des épices et un quart de litre tiède du substitut de l'huile font une bonne mayonnaise, qu'il est préférable de mélanger ce substitut, assez amer, avec du citron qu'avec du vinaigre dans la confection de la salade, qu'on peut verser un coup de vinaigre pour rendre ce liquide plus consistant et stable là où le substitut d'huile n'est pas souvent employé, etc.

La mousse perlée et la guimauve se vendent dans toutes les drogueries.

NECROLOGIE

— On lira plus loin l'annonce de la mort de M. Gustave Verbeke, premier président de la Cour d'appel, décédé en notre ville samedi dernier, après une brève maladie.

Cette fin inattendue, car il semblait qu'une longue et verte vieillesse fût promise à M. Verbeke, causera de profonds regrets à tous ceux qui l'ont connu, et qui ont eu l'occasion de l'apprécier. Le défunt était un magistrat du plus grand mérite, dont le caractère et le cœur étaient à la hauteur de la science et du sens juridique. Il a fourni une carrière aussi belle que longue, inspirant à tous une absolue confiance dans la justesse et l'intégrité de son jugement. Parvenu au sommet de la hiérarchie judiciaire, il était demeuré tel qu'il avait été toujours, paternel et bon, recours de ceux qui avaient besoin d'un conseil de sagesse, d'expérience et de bon sens. Le monde de la magistrature et du barreau gardera son souvenir vénéré.

Nous offrons à Madame Verbeke, et à tous ceux que cette mort frappe d'un coup si imprévu et si douloureux, le respectueux hommage de nos condoléances.

— On annonce la mort de M. J. Franck, agent de change, vice-président de la commission de la Bourse de Bruxelles.

— Les journaux de Paris annoncent la mort de M. Maspero, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, survenue au cours de la séance de vendredi.

A BRUXELLES

— DRAMATIQUE INCENDIE. — Le feu s'est déclaré, l'autre soir, rue de la verdure, dans les caves de la droguerie de M. Charles Bielen, et une bonbonne contenant un liquide inflammable a fait explosion.

Les pompiers étant accourus, un d'eux, le sergent Kaester, qui était descendu dans la cave, a été à demi asphyxié par la fumée et s'est affaissé sans connaissance. Ses camarades, ne le voyant pas revenir, sont allés à sa recherche et l'ont aussitôt remonté. Ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à le ranimer, et il a fallu ensuite le transporter à l'hôpital Saint-Pierre, où il est resté en traitement.

Pendant ce temps, les pompiers s'étaient rendus maître du feu.

On ignore la cause du sinistre. Les pertes, couvertes par l'assurance, sont évaluées à un millier de francs.

— A ETTERBEEK. — La députation permanente vient d'approuver le projet d'emprunt de 450,000 fr. au Crédit Communal destiné au paiement des allocations au bureau de bienfaisance et aux hospices, ainsi qu'au paiement des salaires des employés communaux. Des terrains d'une valeur de 479,022 francs seront affectés à la garantie en hypothèque de cet emprunt. Ont été également approuvés les crédits supplémentaires au budget communal et aux budgets scolaires de 1915. Le Collège des bourgmestre et échevins vient de décider que les distributions des prix, dans les écoles, n'auront pas lieu. Dans les écoles gardiennes, il sera procédé à une distribution de jouets achetés par la commune à l'Union patriotique des femmes belges.

— A LA CAISSE D'EPARGNE. — De nombreux travaux sont projetés à la Caisse d'Epargne et seront entamés sous peu. Ils concernent les aménagements intérieurs du vaste bâtiment de la rue Fossé aux Loups. On installera dans divers locaux trente-cinq moteurs électriques pour actionner les ascenseurs, les machines à couper le papier, celles pour la fabrication des enveloppes, les presses, etc. Les autorisations d'installations sont actuellement soumises à l'approbation de l'administration communale.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué allemand.

W. T. B. — Grand quartier général, 2 juillet. (*Koln. Ztg*):

Hier après une semaine de forte préparation par l'artillerie lourde et émissions de gaz, a commencé sur un front d'environ 40 km. la grande attaque en masses franco-anglaise, préparée depuis de nombreux mois à l'aide de moyens illimités. Elle s'est produite sur les deux rives de la Somme et de l'Ancre.

Depuis Gommécourt jusque dans la région de La Boisselle, l'ennemi n'a obtenu aucune avantage notable, mais a subi de très lourdes pertes. Par contre il a réussi à pénétrer en quelques endroits dans les lignes avancées des deux secteurs de divisions s'appuyant à La Somme, de sorte que nous avons préféré retirer ces divisions des tranchées avancées complètement détruites, pour les reporter dans la position des barrages située entre notre première et notre deuxième position. Comme toujours dans pareil cas, le matériel construit solidement dans notre ligne la plus avancée et rendu d'ailleurs inutilisable a été perdu à cette occasion. En rapport avec cette grande opération il y a eu de nombreuses attaques d'artillerie ainsi que de nombreuses entreprises plus ou moins importantes sur les fronts de contact et aussi à l'ouest et au sud-est de Tahure. Elles ont échoué partout. Sur la rive gauche de la Meuse nous avons pris des parties de tranchées françaises à la côte 304 et repoussé une attaque française à la grenade. A l'est de la Meuse, l'adversaire à l'aide de nouveaux renforts considérables a attaqué hier plusieurs fois et aujourd'hui encore, de bonne heure la ligne allemande sur la côte Froide-Terre, particulièrement au front bloqué de Thiaumont, et dans notre feu de barrage a dû se retirer avec les plus grandes pertes. Le service d'aviation ennemi a déployé une grande activité. Nos escadrilles, en de nombreux points, ont forcé l'ennemi au combat et lui ont infligé de lourdes pertes. Quinze avions ennemis ont été abattus dans nos lignes, dont huit anglais et trois français, principalement dans la région du front attaqué et dans la région de la Meuse. Le premier lieutenant Freiherr von Althaus a mis son septième adversaire hors de combat. Nous n'avons pas perdu d'avions bien que quelques pilotes ou observateurs aient été blessés.

Communiqué français

W. T. B. — Paris, 2 juillet. (*Koln. Ztg*). — Officiel de samedi midi:

Sur les deux rives de la Meuse, l'ennemi a entrepris des actions d'infanterie répétées et très violentes, dans la soirée d'hier et au cours de la nuit.

Sur la rive gauche, dans la région à l'est et à l'ouest de la côte 304, la lutte a été particulièrement vive. L'ennemi n'a pas lancé moins de quatre attaques sur les différents secteurs. Une première tentative accompagnée de jets de liquides enflammés sur nos positions entre la côte 304 et la route Esnes-Haucourt a été repoussée hier en fin de journée. Cette nuit à l'est de la côte 304 une puissante attaque d'infanterie en masse est parvenue à nous enlever l'ouvrage fortifié déjà repris par nous hier et quelques éléments de tranchées sur les pentes est de la côte 304, mais nos contre-attaques aussitôt déclanchées nous ont rendu entièrement l'ouvrage et le terrain perdu. Enfin, ce matin nous avons repoussé une attaque ennemie qui tentait d'aborder le réduit d'Avocourt et infligé des pertes à l'ennemi.

Sur la rive droite les combats engagés hier dans le secteur de Thiaumont ont continué dans la journée pour la possession de l'ouvrage du même nom et après une série d'assauts d'infanterie précédés d'un bombardement l'ennemi est parvenu à pénétrer de nouveau dans la redoute complètement bouleversée aux abords de laquelle nous sommes établis. L'activité de l'artillerie reste très grande dans la direction de bois Fumin, du Chenois et de la Laufée.

En Lorraine deux petites attaques ennemies sur nos positions à la forêt de Parroy ont complètement échoué. Ce matin une pièce ennemie à longue portée a tiré plusieurs obus de gros calibre dans la direction de Nancy.

Communiqué anglais.

W. T. B. — Londres, 1er juillet. (*Koln. Volksztg*):

Au cours de la nuit, les Anglais ont fait sauter avec succès une mine au sud d'Auchy et La Bassée. Ils ont occupé le bord de l'entonnoir. De son côté, l'ennemi a tenté, sous le couvert d'un feu violent d'artillerie, d'entreprendre une attaque dans la même région. Elle fut repoussée par le feu de notre infanterie. Les allemands ont fait sauter sans résultat des mines au nord-est d'Ecuries. La bataille s'est intensifiée, dans une certaine mesure, près de la redoute Hohenzollern et près de Givenchy. La journée d'hier n'était pas favorable aux entreprises d'aviation. Au cours d'un des rares combats qui se sont livrés, nous avons abattu et endommagé un avion ennemi. Hier, l'artillerie lourde allemande s'est montrée très active entre la redoute Hohenzollern et Souchez.

* * *

Londres, 2 juillet:

Ce matin, vers 7 h. 30, l'armée anglaise a entrepris une attaque énergique sur un front qui s'étend sur 20 milles, au nord de la Somme.

FRONT ORIENTAL

Communiqué allemand

W. T. B. — Grand quartier général, 2 juillet. (*Koln. Ztg*):

Armées du général von Linsingen. — L'attaque marche de l'avant. Le nombre des prisonniers s'est accru de 7 officiers et 1,410 soldats. En divers endroits des contre-attaques ennemies ont été nettement repoussées.

Armée du général comte von Bothmer. — Des troupes allemandes et austro-hongroises ont pris d'assaut la hauteur de Worobigowka au nord-ouest de Tarnopol dont les Russes s'étaient emparés récemment, et elles ont pris à l'adversaire en prisonniers 7 officiers et 892 soldats; en butin 7 mitrailleuses plus 2 lance-mines.

Aux Balkans, rien de nouveau.

* * *

Erratum: Dans le communiqué du 1er juillet il s'est glissé une erreur. Dans le secteur du groupe du général von Linsingen, il faut lire que les Russes ont perdu, en prisonniers, 26 officiers et 3165 hommes, non pas depuis le 16, mais depuis le 25 juin.

Communiqué autrichien

W. T. B. — Vienne, 2 juillet. (*Koln. Volksztg*):

En Bucovine, situation inchangée; pas d'événements particuliers.

A l'ouest de Kolomea et au sud du Dnjestr, de violents combats se sont développés.

Au nord de Tarnopol, des bataillons austro-hongrois et allemands se sont emparés à nouveau de la hauteur très disputée de Worbyowka. Nous avons fait prisonniers 7 officiers et 982 soldats russes, et capturé 7 mitrailleuses et deux lance-mines.

L'attaque entreprise, par les troupes coalisées, sous les ordres du général von Linsingen, a fait, hier encore, en un grand nombre de points des avances notables. Le nombre des prisonniers et du butin augmente. Des contre-attaques russes ont échoué.

Aux Balkans, rien de nouveau.

Communiqués turc et russe

Les derniers communiqués turc et russe ne nous sont pas parvenus aujourd'hui.

FRONT SUD-OCCIDENTAL

Communiqué autrichien.

W. T. B. — Vienne, 2 juillet. (*Koln. Volksztg*):

Dans le secteur sud du plateau de Doberdo, les Italiens ont poursuivi leur violente canonnade et leurs attaques contre la région à l'est de Selz. Ces efforts, qui se répètent même la nuit, sont restés sans résultat grâce à la ferme persévérance des défenseurs.

Entre la Brenta et l'Adige, les vaines attaques ennemies se sont répétées contre un grand nombre de points de notre front.

Dans le secteur du Marmolata, nos troupes ont repoussé plusieurs attaques de détachements italiens.

Hier nous avons fait prisonniers 500 Italiens, y compris 10 officiers.

Communiqué italien

W. T. B. — Rome 2 juillet. (*Koln. Volksztg*):

Entre l'Adige et la vallée Terragnolo, hier, vive activité de l'artillerie. Notre infanterie a occupé Zanolli, dans le val Brand. Sur tout le front du val Posina notre marche en avant se poursuit, malgré le feu violent d'un grand nombre de batteries ennemies sur les positions dominantes du col Boreola, des Monte Maggio et Coraro.

A l'aile gauche, nos troupes, ayant vaincu la résistance opiniâtre de l'adversaire, ont fait l'ascension de la crête du Monte Majo, d'où elles sont descendues déjà sur les versants nord pour en déloger les détachements ennemis installés entre les rochers.

Sur le haut-plateau des Sept-Communes, nos troupes sont en contact étroit avec les positions adverses. Sur ce terrain difficile et où la vue s'étend à peu de distance, la bataille se poursuit à la grenade et en des corps à corps violents.

Dans la vallée Sugana, situation inchangée.

Notre artillerie lourde a repris hier le bombardement de Toblach, Innichen et Sillian, dans le val Puster.

On signale des progrès de notre infanterie dans les vallées supérieures de Seisera (Fella) et Seebach (Gailitz). Notre artillerie a détruit des ouvrages défensifs ennemis sur la croupe de Prasnik et dans les environs de Raibel.

Au front de l'Isonzo, activité de l'artillerie. Nos batteries ont provoqué de grands incendies dans la gare de Borgo Carinza (Gorz).

Dans le secteur de Monfalcone, nous avons étendu l'occupation de la hauteur 70, et repoussé les contre-attaques adverses.

Le blocus

La « Gazette de Voss » annonce que le gouvernement anglais serait en pourparlers avec les représentants des pays neutres concernant la suppression de toute exportation vers les puissances centrales. Les neutres seraient dédommagés par le fait que l'Angleterre achèterait leurs récoltes et leur produits d'exportation, pour elle-même et ses Alliés. Les neutres devraient toutefois s'engager à effectuer eux-mêmes les livraisons en Angleterre et en France par leurs propres bateaux, et retourner avec des chargements anglais. Dans le cas où les neutres n'accepteraient pas ces conditions, des mesures répressives seraient exercées.

L'uniforme dans la marine allemande

W. T. B. — Berlin, 1er juillet. — Le journal officiel de la Marine publie un ordre du cabinet au sujet de la modification de l'uniforme de la Marine. L'habit de gala des officiers est supprimé. Pour l'ensemble, le changement essentiel est que l'étoffe de fond de tous les effets d'habillement sera le « feldgrau ».

Le Kaiser et le Roi Alphonse

M. Romanonès, président du conseil espagnol, vient d'annoncer officiellement aux journalistes espagnols que, dans la lettre autographe remise au roi Alphonse par l'intermédiaire du sous-marin « U. 35 », le Kaiser remercie l'Espagne pour l'accueil réservé aux réfugiés du Cameroun.

En Grèce

Le « Temps » écrit que des manifestations de réservistes ont eu lieu dans diverses villes grecques. A Corinthe, ils parcoururent les rues principales en criant: « A bas Venizelos, le traître à la solde de l'étranger! » On enfonça les fenêtres de magasins dont les propriétaires passent pour vénizélistes. Les mêmes manifestations se produisirent à Nauplia, Tripolis et Ragos. M. Venizelos même fut l'objet d'une manifestation hostile de la part des réservistes qui lui crièrent: Traître! et mercenaire! Le « Temps » considère ces manifestations comme des agissements du parti Gunaris, qui sont le prélude de la campagne électorale où ce parti veut triompher à tout prix.

* * *

L' « Embros » d'Athènes assure que la Quadruple-Entente songe à occuper le Pirée et Athènes même, dans le cas où M. Venizelos échouerait aux élections. Afin de faciliter ces mesures les alliés ont exigé le renforcement des troupes grecques de la frontière par des régiments de la vieille Grèce.

Les conflits ouvriers en Norvège

Christiania, 1er juillet. — Le tribunal obligatoire qui juge les conflits ouvriers vient de rendre son premier jugement. Celui-ci est tout à l'avantage des ouvriers et stipule qu'il leur sera accordé un salaire presque double de celui fixé précédemment de commun accord entre les délégués ouvriers et la Fédération des patrons, ce qui coûtera à ces derniers environ 7 millions de couronnes.

Le tribunal a également fait droit à la majeure partie des autres demandes des ouvriers; c'est ainsi qu'il leur est accordé quatre jours de congé en été et qu'il est stipulé que les nouveaux salaires seront maintenus jusqu'au 31 mars 1919 et ne consisteront pas un supplément de guerre.

TIRAGE DES EMPRUNTS

COMMUNE DE SCHAERBEEK. — Emprunt de 20 millions de francs (1897). — 53e tirage au sort. — 31 mai 1916. — 28 série, soit 700 obligations, remboursable le 1er octobre 1916:

S. 3683 n. 7, remboursable par . . . Fr. 5,000
S. 2 n. 23, id. 500
S. 4409 n. 18, id. 500

Sont remboursables par 200 francs:

S. 2660 n. 18 S. 4912 n. 9 S. 4912 n. 16.
S. 5561 n. 8 S. 6195 n. 1

Sauf les numéros ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables au pair (100 francs):

2 416 1136 1243 1919 2521 2660 2806 2914 2918 3141 3399 3683 3994 4315 4400 4685 4912 4958 4972 5041 5256 5561 6195 6739 6002 7853 8127

MARCHE FINANCIER

BOURSE DE PARIS. — Séance du 30 juin. — Rente française 3 %, 62.40; Emprunt 5 %, 89; Extérieure espagnole 4 %, 99; Russe 1906 5 %, 87.95; Russie 1896 3 %, 57.20; Turc 4 %, 58.50; Crédit Lyonnais, 1,130; Suez, 44.95; Thomson Houston, 657; Rio-Tinto, 1,760; Tharsis, 148.

BOURSE DE LONDRES. — Séance du 30 juin. Consolidés anglais 2½ %, 60 5/8; Argentin 1886, 99 1/8; Brésilien 1889, 56 ¼; Japonais 1899, 4 %, 73 ¾; Russe 1909, 90 ¾; Russe 1906, 3 ¼; Canadian Pacific, 186 ¼; Union Pacific, 144 1/8; United States Steel Corporation 90 3/8; Anaconda, 17 1/8; Rio-Tinto, 62; Chartered, 14 s. 2 d.; De Beers, 11 5/8; Goldfields, 1 9/16; Rand Mines, 3 3/8.

Publications de mariages

Henri D'hont, ouv. de fab., Mont-St-Amand, et Georgine Masquelier, id., rue St-Liévin, 187.

François Gevaert, journalier, Allée-Verte, 206/7, et Zulma Ochmert, ouv. de fab., id., 206/3.

Pierre Van den Berghe, camionneur, ch. de Tronchiennes, 347, et Marie Van Peteghem, ouv. de fab., rue de la Tulipe, 27.

Jean Antrou, ouv.-cigarier, rue longue des Bateaux, 39, et Marie Van Ryssel, couturière, place du Comte de Flandre, 6.

Eugène Strybol, colporteur, rue des Pêcheurs, 30, et Marie Van Hecke, ouv. de fab., rue Wellinck, 47.

Gustave Impens, camionneur, square de la Biloque, et Stéphanie Morel, ouv. de fab., rue du Begonia, 6.

Jean Andries, sans prof., rue de la Maison de Force, 28, et Reynilde Delaruper, couturière, id., 28.

Achille Cavens, professeur, rue du Lac, 10, et Madeleine Wambeke, sans prof., rue du Cornet de Poste, 30.

Alphonse Janssens, sans prof., rue du Muguet, 14, et Marie Ronsse, servante, id.

Désiré Vervaet, abateur, boul. du Château, 329, et Claire Delvicane, demoiselle de magasin, rue aux Liens, 25.

Albert De Wolf, sans prof., Alost, et Marie Trincoal, ouv. de fab., rue du Pays de Waes, 116.

Adolphe Van Hoecke, typographe, rue Quelelet, 32, et Emilie Boucquet, sans prof., rue d'Heyst, 21.

Théophile Gauthier, peintre, Maisons aux Anguilles, 85, et Antoinette De Prez, ouv. de fabr., rue du Froment, 3.

Louis Vidil, boulanger, Commune, 75, et Justine De Crits, dem. de mag., rue de Magelein, 13.

Alphonse Evrard, employé, boul. St-Liévin, 8, et Gabrielle Vermeire, sans prof., rue Verspeyen, 36.

Henri Bontynck, peigneur de lame, avenue du Halot, 135, et Marie Maes, servante, rue des Epingles, 9.

Achille Somey, fondeur, rue du Pot d'Etain, 28, et Marie Vermeire, ouv. de fabr., id.

Henri Haeck, tailleur de limes, Gand, et Clémentine Desmul, cigarière, Cendbrugge.

Théophile Dekeyser, domestique, Cand, et Marie Thienpont, sans prof., Swynaerde.

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations de décès des 30 juin et 1 juillet.

Brunon Vereecke, 77 ans, batelier, Dock, 36. — Sophie Staelens, veuve Pol. De Lathauwer, 82 ans, sans prof., quai St-Antoine, 19. — Frédérique Geernaert, veuve Léon Colpaert, 81 ans, sans prof., rue de la Pucelle, 14. — Rosalie Verté, veuve Ch. Van Vlaenderen, 85 ans, boul. du Béguinage 24. — Clémence Rugiest, veuve Ronse, 60 ans, rue du St-Sacrement, 12. — Guillaume Janssens, 47 ans, colporteur, chaussée d'Ottergem, 119.

2 enfants au-dessous de 1 an.

M. et Mme Aug. WIEME-DE LAENDER; M. Joseph WIEME, volontaire à l'Armée belge; M. et Mme Joseph FOSSAERT-WIEME; la famille WIEME et la famille DE LAENDER;

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle Philomène-Madeleine WIEME

leur fille, sœur, belle-sœur et nièce bien-aimée, née à Gand, le 20 juillet 1897, et y décédée le 1er juillet 1916, après une courte et pénible maladie.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

Un service aura lieu ultérieurement.

PRIEZ POUR ELLE.

Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. (3095)

Monsieur et Madame Armand AGNEESSENS-VAN POUCKE; Mademoiselle Denise AGNEESSENS; Monsieur José AGNEESSENS; Monsieur Jules VAN POUCKE-DUMORTIER; Monsieur Remi AGNEESSENS; Monsieur et Madame Oscar AGNEESSENS-VAN HOECKE, et leurs enfants; Monsieur Arthur AGNEESSENS; Mademoiselle Rachel VAN POUCKE; Monsieur Robert VAN POUCKE; les familles VAN POUCKE et MOERMAN;

ont la profonde douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Hélène AGNEESSENS

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine bien-aimée, née à Deynze le 1er novembre 1903, et y enlevée à leur affection le 1er juillet 1916, munie des Secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre auquel vous êtes prié d'assister aura lieu le mercredi 5 juillet, à 11 heures, en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Deynze.

ILS RECOMMANDENT SON AME
A VOS PIEUX SOUVENIRS.

Deynze, le 1er juillet 1916. (3096)

Madame VERBEKE, née Amée LESCHEVIN; Mademoiselle Valentine VERBEKE; Monsieur Gustave VERBEKE, Substitut du Procureur du Roi, à Gand; Monsieur BOUQUELLE; Madame BOUQUELLE, née Aimée VERBEKE; Madame Marguerite VERBEKE, en religion Dame Marie Marguerite, des Dames Bernardines d'Esquermes; Monsieur Paul VERBEKE, Avocat à la Cour d'Appel, officier dans l'Armée Belge; Messieurs Jean, Paul, André, Pierre, Etienne et Albert BOUQUELLE; les familles VERBEKE et LESCHEVIN;

ont la profonde douleur de faire part de la mort de leur époux, père, beau-père et grand'père bien-aimé,

Monsieur Gustave Edmond VERBEKE

Premier Président de la Cour d'Appel de Gand; Membre du Conseil de fabrique de l'Eglise Sainte-Anne; Commandeur de l'Ordre de Léopold; Décoré de la Croix Civique de 1re classe et de la Médaille Commémorative du règne de Léopold II,

né à Courtrai le 28 Novembre 1843 et décédé à Gand le 1er Juillet 1916, après une courte maladie, muni des Secours de Notre Mère la Sainte Eglise.

Le service funèbre aura lieu le Mercredi 5 Juillet, en l'Eglise Sainte-Anne, à 11 1/2 heures.

Les messes pour dames auront lieu dans la même église à partir de 11 heures.

PRIEZ POUR LUI.

Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

Réunion à la mortuaire, rue porte aux Vaches, 21, à 11 heures. (3094)

Madame Veuve Richard PATERNOTTE-GAUCHERON; Monsieur Maurice PATERNOTTE, soldat à l'armée Belge; Monsieur et Madame Adolphe PATERNOTTE; Monsieur et Madame Robert PATERNOTTE et leur fille Lucienne; Mademoiselle Albertine PATERNOTTE; Monsieur et Madame Auguste VAN ACKER-PATERNOTTE et leur fille Fernande; Mademoiselle Gabrielle PATERNOTTE; Monsieur Georges PATERNOTTE, engagé volontaire à l'armée Belge; Monsieur Isidore LION; la famille PATERNOTTE; la famille LION, ont l'honneur de vous faire part de la douloureuse perte cruelle et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur très cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin,

MONSIEUR

Richard, Charles, Bernard PATERNOTTE

Membre de la Société des Editeurs de Musique de Paris, Directeur de l'Harmonie des Postes, Trésorier de l'Association mutuelle des Artistes Musiciens « La Fraternité », Honoré de la Décoration Mutualiste,

né à Gand, le 1er Septembre 1860 et y décédé le 1er Juillet 1916, muni des Secours de la Religion.

Le service funèbre (corps présent), suivi de l'inhumation au cimetière du Mont St-Amand, aura lieu le Mercredi 5 Juillet, à 11,15 h., en la cathédrale de St-Bavon.

Les messes pour Dames auront lieu pendant le service.

Réunion à la mortuaire, rue aux Vaches, 11, à 10,45 h. du matin.

Par suite des circonstances présentes, on est prié de considérer le présent avis comme lettre de faire part.

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort de notre bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,

Madame Rosalie Verté

Veuve de M. CHARLES VAN VLAENDEREN

née à St-Croix-lez-Bruges, le 20 juillet 1830 et décédée à Gand le 1er juillet 1916, après une longue et pénible maladie.

Casimir VAN VLAENDEREN; Alix VAN VLAENDEREN, née VAN DE WOESTYNE; Marthe PICARD, née VAN VLAENDEREN; Adèle VAN VLAENDEREN; Casimir VAN VLAENDEREN, Jr; Léo PICARD; la famille VAN VLAENDEREN; la famille VERTE.

Vu les circonstances actuelles, l'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité, dans le caveau de la famille au Cimetière communal. (3097)

L'influence du feu de l'artillerie sur les nerfs

Le docteur E. Murray Auer, de Philadelphie, a exposé dernièrement à la Société Neurologique de Philadelphie que dans la plupart des cas qu'il a eus à traiter, les soldats avaient reçu des blessures corporelles insignifiantes, mais que la souffrance était généralement d'une nature plutôt psychique.

Il cita notamment l'exemple d'un jeune homme de 19 ans qui avait supporté pendant trois jours un feu d'artillerie violent et ininterrompu et que son sergent menaça du conseil de guerre pour l'avoir trouvé endormi à son poste de sentinelle. On l'examina et il fallut l'envoyer à l'hôpital, où il demeura dix jours dans un état d'hébétude.

Le même phénomène se produisit chez un soldat qui avait vu déchirer son camarade par un projectile.

Durant tout le temps qu'ils restaient dans le coma, parfois plus de huit jours, les soldats donnaient l'impression de revivre les péripéties de la lutte à laquelle ils avaient assisté et qui avait causé le mal dont ils souffraient. Cela résultait de l'expression d'horreur manifestée sur leur visage. Ils s'effrayaient, et regardaient hagards autour d'eux quand on leur adressait la parole.

Une autre suite de ce traumatisme nerveux est la commotion continuelle du corps entier où des souffrances se manifestent en certains endroits et notamment à la tête. Dans certains cas cette commotion dure plusieurs jours consécutifs, voire des semaines, parfois quelques heures.

L'amnésie est encore une conséquence du fait d'avoir vécu de terribles instants. La mémoire revient souvent aussi rapidement qu'elle a été perdue.

Une des conséquences les plus fréquentes et les plus misérables de ces états pathologiques, est que le patient ne peut pas dormir et est tourmenté par des cauchemars de tranchées.

« C'est un cas assez fréquent, dit le docteur Auer, de voir un soldat bondir la nuit de son lit; de le voir pleurer et crier, tout son corps trempé de sueur, rêvant qu'il est poursuivi à la baïonnette ou enterré sous les décombres après une explosion de mine, ou qu'il est égaré par le brouillard dans une tranchée et ne peut plus retrouver son chemin. »

Toutefois le soldat n'éprouve pas généralement le genre d'angoisse que l'on s'attendrait à trouver en lui. Les patients ne craignent pas les blessures corporelles. Ils craignent toujours de faire mal, de ne pas remplir leur devoir dans l'un ou l'autre cas, ou de perdre la confiance de leurs camarades.

La cécité et la surdité surviennent souvent: un des phénomènes les plus singuliers qui se présentent est la lumière, dite photophobie. En beaucoup de cas les hommes se plaignent de ne pouvoir pas voir, mais quand on leur ouvre les yeux, ils voient parfaitement.

PÉTROLE ROUMAIN.

D'après le « Moniteur du pétrole roumain » du 1-14 juin, le prix du pétrole brut est resté ferme durant la quinzaine écoulée. Celui du type Bustenari, qui est le régulateur de la tarification des autres qualités, oscille entre fr. 7.60 et fr. 7.89 par 100 kilos, quelque la cotation ait fléchi un peu durant la période de quinzaine par suite des événements politiques. Entretemps, la position du marché n'est plus aussi ferme, et quoique les prix n'indiquent qu'un léger recul, la vente est plus difficile, les acheteurs préférant attendre le développement des circonstances politiques actuelles défavorables. Les autres sortes ont été très fortement demandées durant la semaine écoulée.

La production moyenne s'est élevée à 450 wagons par jour, malgré la fermeture des sources jaillissantes n. 26 de l'Astra Romana et n. 28 de la Romano-Americana. Le record de la production a été fourni par le champ de Baicoi, où la sonde 28 de la Steaua et la sonde 25 de la Romano Americana ont jailli prodigieusement: la première a donné de 25 à 200 wagons par jour et dut être fermée le 12 juin pour des réparations à y effectuer et à l'effet de prendre de meilleures mesures pour l'entreposage et le transport, plus en rapport avec l'énorme production; elle sera réouverte sous peu. La dernière, qui a fourni au début plus de 200 wagons par jour, s'est close elle-même et reste fermée provisoirement. La production totale s'est élevée à plus de 3,000 wagons. En outre, la sonde 11, forée par la Romano-Belge, fournit environ trois wagons quotidiennement. La Romano-Americana a acheté pour 400,000 francs, plus de 49 p. c. de la production, la sonde forée par la firme Draier près de Ferbatori, et que celle-ci tenait fermée à cause des bas prix du pétrole brut, ainsi que le terrain environnant d'environ un hectare. La pénurie en matériel de forage et en ingrédients nécessaires à l'exploitation des sondes ne fait sentir de plus en plus, et le « Moniteur » craint pour des sérieux préjudices de l'industrie pétrolifère, si l'on ne remédie pas promptement à cette situation.

L'exportation se maintient bien à niveau: vu Prédéal, l'exportation comporte environ 50 wagons et vu Palanca, de 20 à 25 wagons; l'exportation par le Danube se fait plus difficilement à cause des moyens de transport pour les raffineries. Les wagons-citernes reviennent en plus grand nombre par Caineni et Predéal, tandis que par suite des événements sur le théâtre de la guerre autrichien, les wagons-citernes sont vraisemblablement retenus près de Buraujeni. Les chemins de fer allemands ont autorisé de nouveau l'exportation des tanks: en vue de la spéculation, les autorisations ne sont données par le gouvernement qu'après accomplissement de certaines conditions, c'est ainsi que la réexportation de Roumanie des tanks remplis de produits déterminés doit être garantie.

Les prix sont favorables. La demande pour de l'huile raffinée persiste et ne peut être satisfaite. L'huile d'éclairage est toujours exportée aux prix maxima.

Le stock de benzine augmente considérablement et s'élève à environ 450,000 tonnes. En Allemagne la benzine a été avantageusement remplacée par un produit équivalent.

Les prix de vente à l'intérieur se règlent d'après les prix maxima fixés par le gouvernement.

En suite d'une invitation de la Commission du pétrole, les raffineurs se sont déclarés prêts à réserver pendant trois mois pour le marché intérieur un stock déterminé en proportion de la vente ordinaire des sociétés. L'autorisation pour l'exportation modérée d'huiles minérales diaffinées a été donnée.

En Amérique, le prix du pétrole brut se maintient à doll. 2.00 le baril pour le pétrole de Pennsylvanie. En Russie, le prix est de 45 à 47 kopecks. En Galicie, le prix est monté à 17 1/2-18 couronnes aux 100 kilos. Le prix du gouvernement sera majoré probablement de 10 couronnes.

Nonobstant tous les efforts, la production reste stationnaire en Galicie. L'exportation de pétrole d'Autriche-Hongrie vers l'Allemagne, principalement vers la partie occupée de Pologne, est considérable et à des prix très favorables.

Comparaison de nos Lots de Villes

A titre documentaire les considérations du *Quotidien*:

Nos lots de villes offrent des placements variant de 2 3/4 (Anvers 1903) au plus bas, à 3.40 p. c. (Schaerbeek 1897) au plus haut. Un de ces titres (Ostende 1893) offre bien un revenu plus élevé, mais la circonstance que ses coupons ne sont pas encaissables actuellement l'empêche d'entrer en ligne de compte pour le moment.

Si nous observons maintenant le rapport existant entre les prix pratiqués actuellement et la valeur mathématique de ces petits titres calculée sans tenir compte des primes, nous constatons que les cours de trois de ces lots dépassent sensiblement cette valeur. Ce sont:

Anvers 1903:	72.75—65.36:	Fr. 7.39
Bruxelles 1902:	82.50—77.44:	5.06
Bruxelles 1905:	67.50—65.10:	2.40

Nous référant au tableau, nous verrons que ce sont précisément ces trois lots qui jouissent encore du plus grand nombre de tirages chaque année. Secondairement, nous remarquerons aussi qu'ils sont tous trois remboursables par 110 francs au minimum. Pourtant, ce sont là précisément les trois lots rapportant le plus petit intérêt (2.75, 3.05 et 3 p. c.). Il faut donc en conclure que les chances de tirages sont, pour ces titres, la cause directe de la faveur dont ils bénéficient auprès du public.

Cette faveur est-elle justifiée? Notre statistique nous répondra une fois de plus: Ne voyons-nous pas qu'il y a un autre lot, le Liége 2 p. c. 1905, qui donne lieu annuellement à six tirages, et qui est remboursable à 110 francs minimum? Ne voyons-nous pas aussi que son cours: 66.50, ne dépasse que de 0.12 sa valeur intrinsèque, abstraction faite de toutes primes? De plus, si nous consultons l'estimation, par lot, des chances annuelles de primes, nous trouvons que le Liége 1905 y participe pour 0.39 alors que les trois autres n'arrivent, respectivement, qu'à 0.32, 0.32 et 0.17.

Si nous notons enfin que ces quatre titres se trouvent pour le moment dans une période spéciale, comprenant de nombreux lots et des tirages répétés, et que cette période prendra fin entre 1919 et 1922, nous conclurons tout d'abord qu'ils sont trop cher, ou tout au moins que l'on paye trop cher, dans les trois premiers, des chances de tirages que l'on peut avoir pour rien en achetant des Liége 1905... Un arbitrage est alors tout indiqué: vendons nos Anvers 1903, nos Bruxelles 1902 et nos Bruxelles 1905 pour acquérir des Liége 1905. Mais limitons nos ordres de façon à bénéficier réellement de la différence de cours.

Les emprunts de villes émis de 1896-1897 et 1898 ont été créés sous des influences connues et leur comparaison peut s'effectuer d'autant plus aisément qu'ils sont remboursables presque en même temps et que leurs chances de tirages sont quasi égales. Celles-ci varient en effet entre 0.17 et 0.22. Ils donnent tous 2 p. c. d'intérêt et sont remboursables à 100 francs minimum. Comme on le verra ci-dessous, leurs cours se tiennent assez sensiblement en dessous de leur valeur mathématique, calculée sans égard aux primes:

Bruxelles Maritimes:	65.36—62.50:	Fr. 2.86
Liége 1897:	65.36—62.50:	2.86
Gand 1896:	65.65—62.—:	3.65
Schaerbeek 1897:	65.36—58.50:	6.86
Ostende 1898:	65.36—55.50:	10.86

La différence entre les cours cotés et la valeur réelle varie de fr. 2.86 à 10.86 et la conclusion est facile à déduire, pour peu que l'on estime que tous ces lots sont dotés de garanties égales. On remarquera bien que les Ostende 1893 dont les coupons ne sont pas payables pour le moment subissent de ce fait un recul notable. Mais il ne peut y avoir de doutes quant à la reprise de ce service, au rétablissement de la situation normale. Les cours escomptent d'ailleurs cette reprise, car, par comparaison avec les cours des Schaerbeek 1897, on peut dire qu'une différence de 4 francs dans les cotations ne justifie nullement l'appréhension d'une suspension définitive des payements de la ville d'Ostende.

Notons, au surplus, que les Ostende et les Schaerbeek ont toujours été victimes, à la Bourse, d'un ostracisme difficilement explicable, sinon par des raisons sentimentales.

Pour nous, qui étudions les lots de villes en nous basant sur des chiffres et en excluant toutes autres considérations, nous devons constater qu'ici aussi les arbitrages sont tout indiqués: vendre les trois premiers élevé: 3.10 et 3.60 (différé, nous le savons, pour Ostende), ces petits titres seront, nous en restons convaincus, les premiers à bénéficier d'une reprise des cours.

Anvers 1887 occupe une place spéciale dans la hiérarchie de nos lots. Ses cours se tiennent légèrement au-dessus de la valeur intrinsèque, et celle-ci, en raison de la date déjà plus éloignée de l'émission de l'emprunt, ne s'écarte pas trop de la valeur chiffrée, primes comprises. C'est d'ailleurs, de tous les lots, celui dont les chances de tirage sont les moins favorables: 0.11 à peine par titre et par an. Son revenu intéressant, 3.10 p. c., ses chances plus nombreuses de remboursement à 110 francs, procurant quelque 20 francs de bénéfice au détenteur à qui la fortune sourit, le prestige enfin dont jouit notre métropole contribuent à maintenir les cours de ce petit titre, qui connaîtra vraisemblablement encore des cotations supérieures, aussitôt que les circonstances redeviendront favorables à la catégorie de valeurs à laquelle il appartient.

Il n'y a rien de bien spécial à dire des autres lots: Liége 1853 et 1860 sont arrivés si près de la date de remboursement complet qu'ils donnent lieu à très peu d'échanges. Pour le premier, plus de primes à espérer: le sac est vide. En le capitalisant, comme nous l'avons fait, à 3 1/2 p. c., il vaut intrinsèquement 97.11, et la proximité de l'amortissement final l'empêchera de tomber bien en-dessous de ce prix. Quant au second, ses chances de tirages sont importantes: fr. 5.17 par titre et par an. De plus, tous les titres se rembourseront à 125 francs, au plus tard en 1920.

Verviers et Tournai ont également une carrière qui approche de son terme: 1938 et 1939. Ces deux lots rapportent un bon 3 p. c. et les cours où on les traite les agrémentent de quelques chances gratuites de tirages qui ne sont pas à dédaigner. Le petit nombre de ces titres restant en circulation est cause de l'atonie de leur marché. On ne les cote presque plus, même en temps normal, et la petite épargne les ignore à peu près totalement.

POUR LES FUMEURS...

D'un confrère bruxellois:

« Sachons reconnaître que l'habitude est une puissante maîtresse, que le moral et le physique sont rattachés par des liens subtils, et que, chez beaucoup d'hommes, il faut des volutes de fumée odoriférante pour éveiller la pensée et... exciter la digestion.

Le tabac renferme 1 à 2 p. c. d'un alcaloïde qui est un poison, la nicotine. Les autres ingrédients et produits de combustion: pyridine, collidine, picoline, ammoniaque oxyde de carbone, sont à peu près indifférents ou existent en trop faible quantité pour entrer en ligne de compte.

Avec la fumée, 70 p. c. environ de la nicotine de la cigarette ou du cigare pénètre dans la bouche du fumeur; il en rejette une partie. Mais si c'est un vrai fumeur qui « avale » sa fumée, l'organisme absorbe presque un quart de la nicotine du tabac.

Il est bien établi que le tabac et la nicotine agissent de la même manière; c'est bien la nicotine qui est l'élément actif.

Si maintenant nous lisons les expériences que les physiologistes ont exécutées dans les laboratoires en injectant de la lessive de tabac ou de la nicotine à des lapins ou à des chiens, nous les trouverons effroyables qu'elles ne nous effraieront plus du tout. Car il nous semble bien que jamais, chez les fumeurs les plus effrénés, nous n'avons observé ces mouvements convulsifs des muscles et ces excitations suivies de paralysies. Il n'est en somme pas possible de se tuer en fumant — du moins par empoisonnement rapide — et, lorsqu'on veut se suicider par le tabac, il faut y mettre un certain nombre d'années. On a le temps de réfléchir et de se raviser.

Ce n'est ni le savant de laboratoire, ni le médecin d'hôpital qui nous renseignera le mieux sur l'action du tabac. C'est le praticien, qui a vu dans son cabinet la foule des demi-malades et des demi-souffrants, qui se plaignent vaguement de leur cœur, de leurs nerfs ou de leur cerveau. Souvent, il est bien difficile de déterminer la part qui, dans leurs troubles, revient au tabac. Il y a tant de névropathes ou de neurasthéniques qui ne fument jamais! Seulement, lorsqu'il s'agit d'hommes qui fument à l'excès et n'ont pas d'autre tare, et lorsqu'il s'agit de symptômes qui disparaissent avec le tabac et ne reviennent qu'avec lui, on a le droit de parler de « tabagisme ».

Ce sont surtout les troubles de la mémoire, qui vont jusqu'à la confusion des mots, des vertiges, des syncopes, de l'oppression du cœur, des névrites, des névralgies, des maux de têtes, des troubles de la circulation. Beaucoup de symptômes nerveux, qui ne sont pas sous la dépendance directe du tabac, sont produits par l'action du tabac sur un tempérament nerveux.

Le plus grand méfait des excès de tabac, c'est le durcissement des artères, c'est la fameuse artériosclérose. Metchnikoff a démontré que la vieillesse précoce est une maladie qui ne fait qu'un avec la sclérose des vaisseaux et des tissus. Elle a pour cause les poisons sécrétés par les microbes dans l'intestin mal entretenu, et les poisons distillés par les agents de certaines maladies infectieuses. Parmi les poisons produits par la putréfaction du contenu intestinal, il faut citer les phénols. Or, on ne peut manquer d'être frappé de ce fait que la fumée de tabac contient du phénol: 100 grammes de tabac en donnent environ 25 milligrammes.

Conclusion: le tabac peut être infiniment agréable, mais il n'est pas bon pour la santé. On ne s'empoisonne pas en fumant un peu; on s'empoisonne lentement, chroniquement, en fumant beaucoup.

L'hygiéniste intransigeant prêcherait l'abstinence. Le sage recommande la modération.

Fumez aussi peu que possible. Prenez du tabac et surtout des cigares bien secs, on absorbe moins de nicotine avec le tabac sec qu'avec le tabac humide. Préférez le tabac dit léger: les cigares légers ne contiennent pas moins de nicotine que les cigares forts; mais on ne sait trop pourquoi on absorbe plus de nicotine avec les cigares forts; les fumeurs de pipe préfèrent d'instinct les tabacs les moins riches en nicotine, à moins d'être des fumeurs très endurcis.

N'avalez pas la fumée, qui laisse dans les poumons un quart de toute la nicotine du tabac. Ne fumez pas cigares et cigarettes trop loin: la nicotine s'amasse dans les mégots et les culots. On absorbe plus de nicotine avec la pipe qu'avec le cigare, avec le cigare qu'avec la cigarette. L'opinion que dans la cigarette tout le danger vient du papier ne repose sur aucun fait bien établi.

Fumez par petites bouffées, avec beaucoup d'intervalles: une partie de la nicotine s'en ira dans l'air, sans passer par vos muqueuses.

Les fume-cigares et fume-cigarettes sont tout à fait recommandables: il vaut mieux que la fumée n'arrive pas trop chaude dans la bouche (fanneau en combustion du cigare est à 300° environ) et que les lèvres ne pressent pas du tabac humide.

Evitons l'alliance du tabac et de l'alcool: l'alcool dissout bien la nicotine et fournit un trop bon moyen d'absorption.

Il existe des cotons absorbants dont on peut garnir le fume-cigare ou le tuyau de la pipe: ils sont imprégnés surtout de chlorure de fer qui retient la nicotine. De vrais fumeurs affirment que ces précautions ne détruisent pas le plaisir de fumer.

Tout le monde sait qu'il est extrêmement dangereux de supprimer brusquement l'alcool aux alcooliques, la morphine aux morphinomanes. Mais que les tabacomanes ne s'autorisent pas de ces illustres exemples pour repousser les conseils de tempérance. La suppression brusque du tabac a pu causer de l'ennui moral, mais jamais aucun trouble physique. Ici, il n'y a aucun danger à se convertir. »

Le tabac est cher en ce moment: c'est peut être l'argument qui impressionnera le plus les fumeurs déçidés. Pour le reste, nous doutons que les conseils de l'hygiéniste soient suivis ponctuellement. D'autant que l'hygiéniste ne prêche pas volontiers d'exemple...

Le tabac est mauvais pour certains organismes; il est, sauf exagération dans la consommation, inoffensif pour d'autres. Il faut, surtout, en détourner les enfants, à qui il est généralement préjudiciable. Mais il faut les en détourner plutôt par la persuasion que par les châtiments. On a remarqué que les enfants à qui l'on interdit le tabac sous les peines les plus sévères, sont souvent les plus enrayés amateurs de tabac. Ils découvrent à celui-ci un arôme délicieux: l'arôme du fruit défendu.

Avis, affiches et communiqués allemands

LA GUERRE ET LA MARINE MARCHANDE ALLEMANDE.

Une interview de M. Albert Ballin.

Copenhague, 30 juillet. (Télégr.) — Le correspondant du « Berlingske Tidende » a eu une interview avec M. Ballin, directeur général de la Hamburg-American-Linie, qui lui a dit notamment:

« Les armateurs allemands ne sont pas restés inactifs. Quelques détails concernant le tonnage des navires marchands à vapeur allemands, actuellement en construction ne prouvent. La Hamburg-Amerika-Linie construit actuellement le « Bismark » qui, avec ses 59,000 tonnes, sera le plus grand navire du monde; de plus, cette ligne a sur chantier le vapeur à turbines « Tirpitz », de 34,000 tonnes, ainsi que trois autres unités de 20,000 tonnes chacune.

Sur les chantiers Vulkan, à Brême, se trouvent en construction 9 navires, dont 4 de 18,000 tonnes chacun et qui seront les plus grands cargo-boats du monde.

Sur le chantier de Flensbourg, où l'on construit de 3 grands navires mixtes, la Hamburg-Amerika-Linie a commandé il y a quelques jours, encore 2 vapeurs; à Goedelmünde, on construit 2 cargo-boats de 17,000 tonnes chacun, destinés au trafic via le canal de Panama.

La Hamburg-Sud-Amerika-Linie construit le « Cap Polonio », un navire-frère perfectionné du croiseur auxiliaire « Trafalgar »; le Norddeutsche Lloyd construit à Dantzig 2 vapeurs rapides, « Colombus » et « Hindenburg », jaugeant 35,000 tonnes chacun; 2 autres vapeurs, « München » et « Zeppelin », de 16,000 tonnes chacun, et, de plus, 12 vapeurs de 12,000 tonnes chacun.

La Afrikalinie construit 6 vapeurs, la Hansalinie, 8; la Cosmosfirie, 10, d'un tonnage variant entre 9 et 13,000 tonnes.

Ces chiffres ne sont pas complets, a dit M. Ballin, car je n'ai pas en mains les détails des constructions faites pour d'autres compagnies.

Comme les Sociétés de navigation aujourd'hui du côté ennemi se coalisent contre nous, nous savons que probablement une guerre économique grave nous attend. Nous sommes d'ailleurs habitués à ces luttes commerciales et le fait que j'ai pu introduire, pour la prospérité de tous les participants, une forme d'union internationale pour la navigation dans l'Atlantique septentrional doit être attribué à ce que j'ai voulu éviter la guerre de concurrence à couteau tiré. »

Bibliographie

Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Cie
Bruges, Quai aux Bois, Bruges.

LA SEPULTURE ET LES FABRIQUES D'EGLISES, en droit civil-ecclésiastique belge, par C. Van Coillie — A. De Meester. — In-8° de XVI-592 pages. — Prix: 6 fr.

Ce volume reproduit, sans modifications importantes, la partie civile-ecclésiastique de la 3me édition du « Compendium juris canonici et juris canonico-civilis » (1), ouvrage publié pour la première fois par Mgr De Brabandere en 1866-1869, et auquel collaborèrent dans la suite les professeurs de droit canonique au Grand Séminaire de Bruges.

Le traité de la sépulture et des fabriques d'églises est, quant à la doctrine, en relation de dépendance directe avec l'enseignement de l'Université catholique de Louvain, professé successivement par M. Delcour, Mgr Moulart et M. le chan. Van Hove. Revu une première fois par Mgr De Brabandere en 1872, remis à jour en 1881 et en 1882 par le T. R. M. Van den Berghe, il reçut en 1891 et en 1898 sa forme définitive, grâce à la compétence universellement reconnue de M. le professeur Van Coillie.

Il ne restait au dernier éditeur qu'à faire valoir davantage les solides qualités d'une œuvre devenue classique dans la plupart des Séminaires belges, et dont l'influence, tant au point de vue doctrinal que pratique, a été considérable.

A cette fin, il a accusé les divisions logiques du traité; il a éclairé et dégagé le texte, en mettant en notes les références bibliographiques et les renvois aux documents de la jurisprudence; il a tenu compte des publications les plus récentes et des dernières décisions judiciaires et administratives; il a rendu le volume plus maniable et plus pratique, en enrichissant le formulaire devenu bilingue, en complétant la partie documentaire et en ajoutant à la fin de l'ouvrage une table alphabétique des matières.

Le caractère éminemment pratique de cette publication la recommande vivement à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'administration des fabriques. Tant pour les actes de gestion ordinaire que pour les affaires extraordinaires, on y trouvera une foule de renseignements utiles, qu'on chercherait vainement ailleurs. Les membres du clergé, les fabriciens, spécialement le trésorier, consulteront ce volume avec profit. La bonne marche et la régularité de l'administration et de la comptabilité fabriciennes n'auront qu'à y gagner.

On peut dire que les études de droit civil-ecclésiastique ont toujours compté dans la province de la Flandre Occidentale des représentants autorisés. Il suffit pour en faire la preuve de rappeler, avec les noms cités plus haut, ceux de Mgr Mutsaerts, de MM. Lauwers et Soetens.

L'œuvre publiée par MM. Van Coillie et De Meester continue cette tradition juridique. Puisse-t-elle susciter des études nouvelles, attirer l'attention des juristes laïques sur des questions importantes et toujours actuelles. Puisse-t-elle faire voir l'opportunité de reviser une législation incomplète et surannée en plusieurs points, ainsi que la nécessité de réagir contre la tyrannie d'une jurisprudence qui ne méconnaît que trop souvent les droits sacrés de l'Eglise et des catholiques.

JURIS CANONICI ET JURIS CANONICO-CIVILIS COMPENDIUM. (Auct. P. De Brabandere, J. C. D. — Rec. C. Van Coillie, J. C. L.) — Editio octava-decima recognita, expolitior et auctior curante A. De Meester, J. C. D., Canonico ad honores Ecclesiæ Cathedralis Brugensis in Semin. Brug. Professore. — 3 volumes in-8° de XVIII-CIV-786, XX-776 et 500 pages. Prix: 15 francs.

(1) De Brabandere-Van Coillie, « Compendium juris canonici et juris canonico-civilis », 3a edit., curante A. De Meester, 3 vol. in 8°. Brugis, sumptibus et typis Societatis S. Augustini, 1914-1916. Fr. 15.00.

Agence de transports
SERVICE SPECIAL DE MESSAGERIES
COMMISSION — CONSIGNATION
Ure. LAURENT
Gand, Avenue du Grand Marais, 213
Bruxelles, r. de Ribeaucourt, 146 à 152
VASTES MAGASINS appropriés pour le dépôt des marchandises
(2967)

Hémorrhoïdes!
L'antihémorrhoïdal dit « Idéal » est le nouveau remède qui guérit, étonnamment, hémorrhoïdes, fissures, démangeaisons, ainsi que toute affection éruptive, congestive ou inflammatoire, de la peau radiée et avoisinante de l'anus.
Prix: 2 Fr.
PHARMACIE
R. BAETSLÉ, RUE CHARLES-QUINT 56
Alb. BAETSLÉ, Boul. ELISABETH, 48 (Gare Gand St-Pierre)
GAND
(2701)

Feuilleton du « Rien Public » (42)

Mlle Jacqueline

roman par ROLAND
MATHILDE ALANIC.

Elle riposte avec une âpreté qui ressemble à de la violence:

— Mais, je te l'ai déjà dit, petite niaise? Faut-il donc l'expliquer cent fois la même chose? Je t'avertis que cette besogne est agaçante et factieuse. Ne m'oblige plus à te le répéter, et retiens-le, une fois pour toutes: Non, non, non! Xavier n'est pas, ne peut-être, et ne sera jamais amoureux de moi!

Et, un peu honteuse, elle ajoute, avec un petit rire pour mitiger l'emportement de cette apostrophe:

— Puisque je ne suis pas blonde, ma chère!...

Les joues blanches de Denise s'ornent d'un léger incarnat, mais un bruit de voix, sous la fenêtre, distrait Jacqueline à ce moment. Elle discerne l'organe enroué de Simon, colloquant avec la cuisinière.

— Le jardinier! fit-elle vivement. Approche, Denise! Je vais lui donner ces lettres pour qu'il les jette à la poste en passant.

— Il est bien plus simple que je les lui descende moi-même, plutôt que de le faire grimper ici, avec ses gros souliers cloués! répond Denise, en tendant la main.

L'objection est trop juste pour ne pas s'y rendre. Quel prétexte donner pour refuser cette offre si naturelle?...

Hésiter davantage paraîtrait bizarre. Jacqueline, décontenancée, rassemble ses lettres d'une main qui tremble légèrement.

— Merci, Denise! Je ne voulais pas te donner cette peine!... Prends ce Simon immédiatement de crainte qu'il ne parte!

Elle profite du moment où Mlle d'Agrière se penche à la croisée pour atteindre la missive du tiroir et la mêler aux autres.

Puis, elle entoure le paquet de lettres d'un papier replié.

— Là! fait-elle, en le remettant à sa cousine, avec un sourire contraint, voici qui protégera mes enveloppes contre le contact des doigts un peu terreux du brave Simon.

Denise sort de la chambre avec une célérité pleine de zèle. Mais, au bout du couloir, son élan s'arrête:

Pourquoi a-t-elle tant balancé à me confier ces lettres? murmure-t-elle, les yeux aigus et les lèvres pincées.

D'un rapide coup d'œil, la jeune fille sonde le corridor et l'escalier, et défait le paquet en un tour de main.

Les enveloppes s'échappent et se dispersent sur le tapis.

— Très bien! excellent prétexte si l'on me surprend! réfléchit Mlle d'Agrière, s'agenouillant pour les ramasser une à une.

Quatre des cinq lettres sont écrites sur un papier bleu clair, encadré d'azur, et portent comme adresse des noms féminins. Sur la dernière, gris clair avec seul d'argent, Denise déchiffre la suscription suivante: M. Raoul Borris, 75, avenue de Friedland, Paris.

— Ah?... fait de nouveau Mlle d'Agrière de son accent indéfinissable.

Et pendant ce temps, Jacqueline, les bras sous la tête, les sourcils rapprochés, médite seule avec inquiétude:

— Je crains bien que notre fleur champêtre ne possède justement l'âme froide et étriquée d'une petite snobinette... N'ai-je pas été imprudente en la rapprochant de ce bon grand Xa?... Dois-je l'avertir dès maintenant de mes premières observations?... Mais ne lui paraîtrai-je pas bien sévère... et peut-être malveillante?...

Son front se plisse davantage, sous l'effort de raisonnements ardus. Puis elle finit par soupirer:

— C'est vraiment plus difficile que je ne le supposais, cette tâche diplomatique! Et, d'ailleurs, il faut se défier des jugements téméraires... Attendons!

VII

Mlle Aloyse de Bauzé, assise en face de sa nièce, devant la porte vitrée qui ouvre sur la véranda, soupire, hoche la tête, et contemple ses mains d'un air morose... Ces mains sont pour elle un objet d'embarras extrême, car c'est aujourd'hui dimanche, et le découvrement prématuré d'une demoiselle aux kilos mélancoliques.

— En dépit de tes protestations, ma chère Jacqueline, je refuse de te croire! prononce-t-elle avec une fermeté indéniable. Il est absurde de soutenir que tu es enchantée d'avoir passé la journée comme une valétudinaire, entre ma vieille compagnie et un roman de Dickens, pendant que tout notre monde s'amusait aux courses d'Aix. Il y a quinze jours, à cette même place, ne proclamais-tu pas à grands cris un désir effréné de distractions et de mouvement?...

Jacqueline tambourine sur la vitre.

— Ta ra-ra-ra. La chanterelle ne joue pas toujours le même air! Et puis la partie était décidée. J'ai horreur du rôle de trouble-fête. Et la déception eût été si grosse pour cette pauvre petite Denise!

— Oui, riposte Mlle de Bauzé avec aigreur, et cette pauvre petite Denise est partie sans un mot de regret sincère pour le sacrifice de cette pauvre grande Jacqueline!... Oh! je sais voir quelquefois les choses, va! A te dire net mon avis, la petite cousine ne gagne pas à se faire connaître; pour peu qu'on y prenne garde, on découvre une foule de petits défauts masqués, sous ses manières douces. Elle pratique admirablement l'art de passer son temps à ne rien faire. Quoiqu'elle soit dix fois plus hautaine que toi avec les domestiques, elle se plaît à commérer avec eux et, en même temps, à les espionner. Grâce à elle, je sais que Marion se confectionne du café en cachette, que le soir, après le thé, Simon trouve moyen de se fabriquer un grog avec ma vieille fine champagne. Je préférerais ignorer ces particularités... Toi, tu n'aurais jamais pensé à observer ces choses-là!

Jacqueline se met à rire.

— Tout cela résulte de l'existence médiocre et oisive qu'on mène là-bas, aux Mores... La pauvre enfant a dû connaître des moments furieusement ennuyeux. Soyez-lui indulgente, bonne tante Aloyse.

— Je ne puis m'empêcher de lui en vouloir, reprend Mlle de Bauzé, opiniâtre dans sa rancune, quand je songe qu'afin de ne pas causer un désappointement à cette petite, ton père s'astreint à assister à ces fêtes d'Aix sans attrait pour lui; naturellement, Mme Valérie saisit ce prétexte d'endosser sa robe neuve, et de se mêler encore au tourbillon. M. Xavier ne peut se dispenser d'accompagner sa grand'mère... Et, finalement, tu demeures seule à te morfondre au logis!

— Pas seule, ni bien à plaindre puisque vous m'êtes restée fidèle dans le malheur! réplique la jeune fille en riant. Allons, tante, au lieu de tourner dans un cercle vicieux, comme des écureuils exaspérés, récréons-nous à quelque chose. Tenez, apprenez-moi la réussite de Marie-Antoinette?

L'idée est heureuse. Mlle Aloyse adore manipuler les cartes; ses rancunes contre l'égoïsme des petites cousines poitevines achèvent de s'exhaler dans un soupir formidable, et la bonne demoiselle, ravie d'avoir enfin trouvé à employer ses doigts, s'absorbe bientôt complètement dans des combinaisons auxquelles Mlle Haymon semble accorder un sérieux intérêt, tout en réprimant ses bâillements avec énergie.

En dépit d'elle-même, la jeune fille prête l'oreille aux bruits du dehors... La journée lui a paru plus pesante qu'elle ne veut l'avouer. L'inaction que lui impose sa foulure, depuis près d'une semaine, commence à l'éprouver considérablement. Et, aujourd'hui, l'absence des visages familiers l'attriste, bien davantage que le rognet de la fête.

Lentement, les horloges de la ville annoncent dix heures. Les derniers flonflons de la musique militaire cessent de vibrer. Des groupes, revenant d'excursions champêtres, passent en chantant. Peu à peu, l'animation du dimanche s'éteint dans le calme grandissant de la nuit. Enfin, une rumeur de voix joyeuses et connues s'élève dans l'avenue. Mlle Haymon, dans un élan soudain arrêté par le souvenir de son immobilité forcée, heurte le guéridon et brouille les cartes.

— Les voilà! s'écrie-t-elle, avant que le coup de sonnette ait retenti.

En effet, les voyageurs effectuent bientôt leur entrée et s'affaissent immédiatement, à la ronde, sur des fauteuils confortables; les femmes se déclarent rompues; les dames sont lasses, mais si enchantées!

La première parole de Denise d'Agrière a pourtant été l'expression d'un regret véhément:

— Quel malheur de n'avoir pu assister à la soirée du Casino, et au feu d'artifice!...

— La journée a pourtant été suffisamment remplie! soupire le docteur en s'épongeant le front. Quel bain de poussière et de chaleur!

Mais Denise s'est tellement amusée qu'il lui semble inadmissible que quelqu'un ait trouvé de l'ennui et de la lassitude où elle a tant puisé de plaisir! Personne, aux Cyclises, n'a encore vu la calme jeune fille dans un tel état d'excitation. Elle jacasse comme un sansonnet ivre, entassant ses ravissements dans une narration incohérente. Aix, avec ses villas, ses casinos, son parc, sa foule cosmopolite, son luxe excentrique et son barlotage éblouissant, la grise absolument d'enthousiasme, et elle en est revenue pleine de mépris pour Annecy.

— Et prise donc, ma chère, ajoute-t-elle avec une onction recueillie, quelle chance! Nous avons vu la reine de Macédoine! l'ambassadrice d'Espagne! et la fille du roi des cafres! la fameuse Américaine, miss Wat... Je ne sais plus bien!... Et Nadège, la grande tragédienne, avec son attelage de mules blanches! Et une foule de ducs, de comtes, de marquis, de grands financiers, beaucoup de ces gens dont les journaux s'occupent. Mon cousin en connaissait une quantité. A chaque instant, on le saluait, on lui sourirait, on s'arrêtait. C'était amusant!

Le docteur Haymon pousse un soupir expressif.

— Et le grand-duc de Styrie, oui, figure-toi! le grand-duc de Styrie est venu droit à M. Xavier... Il lui a parlé longuement. Si tu avais vu tous les yeux d'alentour braqués avec curiosité! Et le grand-duc a invité M. Xavier à aller visiter, dans sa résidence de Begna, les collections rapportées de la croisière qu'ils ont faite ensemble. N'est-il pas vrai, monsieur Xavier?

La façon déférente dont Mlle d'Agrière prononce maintenant le nom de Xavier indique que le prestige de Sorbel s'est accru, considérablement, depuis la conversation printière dont il a été honoré en public. Pour la première fois, la petite provinciale a pris conscience de l'autorité que confèrent la science et le talent, en observant l'accueil fait partout au docteur et à son jeune ami.

— C'est vrai, répond Sorbel avec négligence, mais, mademoiselle, vous oubliez de mentionner la plus sensationnelle de nos rencontres? ajoute-t-il en lançant un regard attentif vers Mlle Haymon.

— Je n'ai garde de l'oublier, moi! s'écrie Mme Valérie, qui, jusque-là, s'est contentée de tamponner à petits coups ses jolies couleurs, un peu brouillées sous l'action de la chaleur (car le genre Louis XV exige impérieusement quelques légères touches de blanc et de carmin). Ma chère Jacqueline, pendez-vous!... Nous avons vu notre grand auteur et vous n'y étiez pas!...

La secousse nerveuse que Sorbel prévoyait se produit aussitôt. Jacqueline, jusqu'ici accoudée sur le guéridon qui supporte la lampe, se rejette en arrière, hors du cercle de pleine lumière.

(A suivre.)

Importation

ZYMA FLOUR remplace les œufs frais reconstituant par excellence. 1.50 la boîte.

Exportation

CAFÉS
crûs et torréfiés
Java, Chéribon, St-Dominique, Santos et Robusta

Grand choix d'articles pour prisonniers
Conserves diverses de Soleil, Marie Thumas, Amieux, Agniez, Biscuits militaires et autres.

LIQUEURS FINES
Bougies, Eponges, Peaux de chamois
Savons de toilette

GRANDE DROGUERIE EPICERIE CENTRALE

JOS. COLLIN

GAND - - - 30, RUE DIGUE DE BRABANT, 30 - - - GAND

JAVA-MELANGE. — La meilleure tasse de café !

Garanti naturel, exempt de l'huilage et de colorant. 1.90 fr. le 1/2 kilo

Dépôts de la Zyma Flour

M. D'HAESE, Grammont ; M. DE WETTER, rue de Lessines, 3, id. ; M. CAMBIER DE MEESTER, rue des Jardins, 4, Renaix ; M. A. VANDENBERGHE, marché aux Œufs, 3, Bruges ; M. DUPONT, id. ; M. BRAET, id. ; MM. VERCRUYSSE, DELBERE, Desselghem ; Mme ROMMEL, Recloo ; M. VAN DEN EYNDE, Courtrai ; M. VAN NIEUWENHUISE, rue du Sable, Wetteren ; De kinderen TARAGOLA, id. ; Mme Vve CLEMENT-DE VOLDER, Iseghem ; M. HOEMAECKER, rue Neuve, 27, id. ; M. DE SODT, Courtrai ; Mme Vve VANHAECKE-DE MEULENAERE, Beernhem ; M. YPERMAN, Bruges ; M. JULIEN DE SWAEF, Ostende. (2056)

DROGUERIE, produits chimiques, bi-carbonate de soude, chlorure de chaux, formaline, phénoline, sulfate de fer, etc.

ON CHERCHE A LOUER au centre de la ville MAISON pouvant convenir pour vaste bureau. Ecrire bureau du journal G. H. (3083)

ON DEMANDE GERANT MARIE pour magasin, articles d'hommes. Bonne références exigées ainsi que petit cautionnement. — Ecrire bureau du journal initiales N. F. (3066)

A VENDRE : BON CHEVAL. S'adresser au bureau du journal, sous les lettres L. W. (3038)

A LOUER Belle CAMPAGNE, sup. 1 h. 1/1, écuries, remises, maison du jardinier, à Gentbrugge, Voordries, 60, à 15 minutes des trams 1 et 2. S'adresser le matin, rue courte du Marais, 41, E/V. et l'après-midi Vieux chemin de Bruxelles, 67, Gentbrugge. (2511)

A VENDRE A LA PORTE DE COURTRAI, A 5 MINUTE DU « STERRE », Belle VILLA neuve, avec beau jardin d'agrément, potager et arbres fruitiers. Prendre adresse : bureau du journal. (3032)

A VENDRE D'OCCASION. — TERRAIN A BATIR, 119 m. c., 5 m. façade, rue de Destelbergen, Mont St-Amand. Prix modérée. Cond., rue des Peintres, 6, Mont St-Amand. (3004)

M., Mme et 1 ENFANT avec SERVANTE cherche pour deux ou trois mois, Villa ou Campagne meublée avec Jardin, ou, même, Rez-de-chaussée ou Premier, meublés, dans Villa ou Maison campagne, AVEC CUISINE et JARDIN. — Ecrire V. Z., bur. journal.
Inutile si pas confort et proximité Gand. (3086)

ON DESIRE LOUER : QUARTIER GARNI confortable, 2 ou 3 pièces dans maison tranquille. Situation agréable. foyer 35-40 fr. Ecrire D. S. P. 52 (3082)

VILLA A LOUER à Meirelbeke, arrêt du tram, 4 ch. à coucher, remise, 550 fr. — Prendre adresse bur. du journal. (3039)

A LOUER BELLE MAISON BOURGEOISE pour 360 francs. Petit jardin ; rez-de-chaussée : cuisine et lavanderie, salon et suite ; 1er étage : 2 belles chambres à coucher et une plus petite ; 2e étage : 2 chambres mansardées et une petite chambre. S'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2589. (2267/3)

A VENDRE pour cause de double emploi : MACHINE A LAVER VOLLDAMPF, pour grand ménage ou pensionnat, complètement en cuivre rouge. — S'adresser 474, chaussée d'Anvers, Mont-St-Amand. (3090)

GOUDRON (goudron de houille). — Exempt de réquisition, en vente chez JULES DAEL et Co, Pêcherie, nº 138, Gand, le matin de 10 h. à 1 h. (3085)

BELLE CAMPAGNE A VENDRE, aux environs de Gand, près d'un arrêt de tram. Superficie environ 3 hectares. Superbe bois, étang poissonneux, serres à vignes, garage, habitation pour jardinier. Disposition : rez-de-chaussée : cuisine de plein-pied, office, hall, salon, salle à manger ; sous-sols, caves à provisions et à vins ; entre-sol : 1 chambre à coucher ; 1er étage : un hall, 2 grandes chambres à coucher et 2 petites idem. ; 2e étage : 2 chambres à coucher, 1 mansarde, 1 grenier. Pour conditions et autres renseignements s'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2585. (2267/2)

AGENTS ET COURTIERS D'ASSURANCES sont demandés dans toute la Belgique pour bonne Cie d'Assurances-Incendie, Vol et Accidents. Fortes Commissions.
On accepte aussi les Assurances et Reprises des Agents d'autres Sociétés, moyennant commissions avantageuses.
Ecrire à M. VANDERVENNET, directeur, Langemunt, 47, à Nevele (lez-Gand). (3093)

HEER VERLANGT KAMER met pensioen, op Gentbrugge. E. E. bur. blad. (3092)

A VENDRE ou à louer : grands magasins avec étage, cour et remises, près de 400 m. r., entre grande chaussée et eau navigable. Pour condit. s'adresser notaire Van der Donckt, rue d'Angleterre, 19. (3000)

OCCASION DE VELOS et accessoires, échange et réparation soignée, etc. Quai aux Herbes, 5.
N. B. — Transformation de vélos d'hommes en vélos de dames avec travail garanti. Maison de Confiance. C. VAN KERCKHOVE, quai aux Herbes.
P. S. — On désire acheter bon piano et harmonium. (3023)

ON DESIRE ACHETER BELLE MAISON DE RENTIER, confort moderne, cuisine de plein pied, située au centre de la ville. — Faire offres au bureau du journal sous initiales B. L. 35. (2982)

A LOUER, au 1er Octobre 1916, BELLE MAISON DE RENTIER, CHAUSSEE DE COURTRAI, 113. Loyer 1,200 francs. Visible les Lundis, Mercredis et Vendredis, de 2 à 5 heures. — S'adresser : au Notaire VAN HERREWEGE, à Gand, rue de la Pucelle, 2/bis. (2995)

A LOUER. — Belle MAISON MODERNE, construite en 1913, située chaussée d'Ottergem, n. 535, à proximité de la Laiterie de Gand et de l'arrêt du tram n. 5. — Larg. 6 m., grand jardin, 80 m. de prof., 6 chambres à coucher ; aux étages, eaux, gaz. 50 fr. par mois.
Conditions même chaussée, n. 470. (2902)

Conserves de viandes, Lait condensé, Confitures, Savons en briques et brun, le tout de qualité extra.
S'adresser de 8 à 10 et de 2 à 3 h., 207, BOULEVARD DU CHATEAU, Gand. (2915)

A VENDRE IMMEDIATEMENT, VILLA, à Oostacker, Lourdes, à proximité de l'arrêt du tram. — S'adresser en l'Etude du notaire De Mulder, à Gand, rue St-Michel, 5. (2908)

PETIT CHATEAU avec parc bien boisé, étang, verger, serres à vignes, garage, et petite ferme pour jardinier, à vendre avantageusement. — S'adresser 474, chaussée d'Anvers.
Contenance près de 3 hectares. (2978)

A LOUER, FIN AOUT, RUE DE LA CAVERNE, 14, belle MAISON avec grand magasin, loyer 1600 fr. S'adresser rue Haute, 45. (2784)

A VENDRE : BELLE CAMPAGNE située le long d'une grande chaussée, à 5 kilomètres de Gand, avec beau jardin d'agrément, potager et étang. Disposition : salon et salon-suite, petit bureau, cuisine et arrière-cuisine, buanderie ; 1er étage : 3 chambres à coucher ; 2e étage : une chambre mansardée et un grenier ; cave ; garage avec étage. S'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. — 2588 (2267/1)

A LOUER BEL APP. GARNI, se comp. de cuisine, s. à manger, cave à prov. et charb., 2 ch. à coucher. S'adresser AGENCE COMMERCIALE, rue du Hainaut, 26. (3068)

Société Immobilière Gantoise
TERRAINS A VENDRE
dans le nouveau quartier de l'Avenue de l'Exposition.
S'adresser pour le plan de lotissement et les conditions de vente à l'Administrateur délégué M. P. Van Reybrocck, 2, rue des Deux-Ponts, Gand. (2191)

Gand, imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 8.

LA MAGYAR



La Meilleure Cigarette
EXTRA LONGUE
fabriquée avec les tabacs
Maryland et Havane
les plus fins

ADONIS
Bout or et liége
MOUSMÉ
Bout or et liége
MARYLAND
Bout ambré
ARNICO
Genre français

Fabrique : RUE DU CANAL 28
BRUXELLES

Bureau de JOS. HERBERIGS
à Gand, boul. du Béguinage, 16

A obtenir GRANDS et PETITS CAPITAUX sur hypothèque

On désire acheter :
MAISON DE MAITRE, au centre de la ville.

A VENDRE :
a) Maison de rentier avec grands ateliers, contenant environ 500 mètres de terrains à bâtir, à Gand, BOUL. DU BEGUINAGE ;
a/b) 1 Maison BOUL. DE LA CITADELLE et 1 maison RUE LONGUE DE LA CASERNE, formant un bloc, rapportant 7 %.
b) Maison de rentier, RUE DU POIVRE, fr. 15,000, plus frais actés ;
c) Maisons de commerce, PLAINE S. JEAN-BAPTISTE et PLACE DU CASINO ;
d) Maisons bourgeoises et ouvrières à la porte de Bruges ;
e) USINE à Gand, à La Lys, contenant environ 3600 mètres.
TERRAINS à vendre pour villas et horticultures, à Gand-Mariakerke, chemin du Staakske.
A REPRENDRE pour motif de santé : LINGERIE, centre de la ville.
POUR CONDITIONS et RENSEIGNEMENTS s'adresser à Jos. HERBERIGS, administrateur de biens, à Gand.

Soc. an. LE CHEVAL BRUN
Administrateur-délégué
J. HEYNSSENS
INGÉNIEUR
44, RUE BENARD, GAND
MATÉRIEL & APPROVISIONNEMENTS POUR BUANDERIES
Machines à laver, Turbines, Séchoirs, Machines à repasser, Rinçoirs, Amidonneuse, etc.
Savons, Poudres de savon, Sel de soude, Amidon, Bleu, Soude et Potasse caustique, etc. (2301)

La maison F. CALLAERT
rue Charles V, 45, Gand
(TÉL. 613)
se charge de toutes réparations aux toits, ardoises, couvertures en zinc, gouttières, platteformes, réparations de tous systèmes de pompes.
INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAMBRES DE BAIN -- W.-C.
Conduites à eaux et à gaz
TRAVAIL SOIGNÉ
Prix et conditions avantageuses (2252)

Horticulture C. DELESPAUL
VILLA « LES CLEMATITES »
Fraterstraat, 41, Hukkelgem, Meirelbeke
Spécialité d'Aspedistras
AZALEAS INDICA. — CORYPHAS AUSTRALIS. grands exemplaires 1.50, 2.25 à 3.50 ; jeunes plantes 10 — 15 — 25 et 35 fr. le cent. — CLIVIAS force à fleurir et boutonnés. — OPHIOPOGONS. — IVONYMUS variés. — LAURUS CERASUS. — AUCUBAS JAPONICA. — LIGUSTRUMS.
Envoi d'échantillons et prix sur demande
(154)

L'EAU IMPURE engendre toutes sortes de maladies, soyons prudents et filtrons notre eau au moyen du « FILTRE KNEUPER » (nouveauté américaine) s'adapte à tous les robinets et se vend au prix de fr. 7.50 chez le dépositaire :
ACH. DE GEEST
PLOMBIER — ZINGUEUR — GAZIER
Installations sanitaires — Chambres de bain — W.-C.
66, rue longue des Violettes, 66
GAND
Travail soigné. — Prix et conditions avantageuses. (3043)

SAVONS ET POUDRES
Comptoir Général Néerlandais
VLEURINCK & EECKMAN
171, rue du Jambon -- Dock
Terminus Tram 7 -- GAND
(2833/3)

FOOTBALL
:: Road ::
et indéformable.
— 1er choix —



Cuir gras et chromé
SOULIERS DE FOOT-BALL
fabrication 1914
à partir de 15.00 fr. bouts durs
FOOT-BALL pour clubs à partir de 28 fr. complet avec vessie garantie étanche
FILET DE GOAL complets avec poteaux
Maison PAUL DE LAET
2, rue du Hainaut, 2, Gand
MAISON DE CONFIANCE -- RÉPARATIONS
(1569/1)

BRASSERIE L'UNION
7, chaussée d'Anvers
Mont St-Amand — Gand

TARIFS

Bière en tonneaux		Bières en bouteilles	
Ménage	25 fr. la tonne	Simple	fr. 0.15 la bout.
Double	32 » »	Audenarde	0.15 la 1/2 b.
Blonde.	35 » »	Blonde	fr. 0.22 la bout.

Eau minérale

Roc-Bronnen		Roc-Champagne		Roc-Limonade	
Le litre	0.17	Le litre	0.50	Le litre	0.35
1/2	0.12	1/2	0.30	1/2	0.24
1/4	0.08	1/4	0.20	1/4	0.14

(2569)

EN VENTE
Vermicelle en caisses de 10 kilos ; pudding poeder Maïzena in pakjes, Couque Royale ; graines de canaris en sacs de 100 kilos ; Allumettes marque « De Zwaluw » ; sel en grande quantité, savon en briques, en caisses de 100 pièces ; sodaline en sacs de 50 kilos, rendement trois fois supérieur au sel de soude ; savon brun, au prix de 2.25 fr., 2.40 fr., 2.60 fr. et 5.50 fr., le kilo, en bidons et en tonnelets de 12 1/2 et 25 kilos ; Eclacrême pour chaussures ; pâte pour poêle, etc., etc., en vente chez :
E. EECKELAERT
rue de Belgrade, 29, Gand
après le 1er juillet, RUE DU TREMBLE, 16
(entre rue Charles V et Digue de Brabant)
(2244)

DESSINS --- OUTILS --- BOIS
ET ACCESSOIRES
pour le DÉCOUPAGE
EUGÈNE CLIQUET
10, rue aux Vaches, 10 (2040)

POUR LA REPARATION DE VOS TOITURES
adressez-vous en confiance à la maison
ARTHUR CASTELEYN, FILS
Digue des Blanchisseurs, 20, Gand
Toujours en magasin, grand choix d'ARDOISES BELGES et FRANÇAISES, 1re qualité.
Prix modérés. — Gros et détail. (2625)

BOUGIES
EN VRAC ET EN PAQUETS
36, rue des Foulons, Gand (2216/2)

V. De Meulemeester
74, Chaussée de Courtrai, 74
ATELIER : RUE DE LA PRAIRIE 111, GAND
Fabricant de Glacières et Hâchoirs
Glacières et Hâchoirs tout faits toujours en magasins 2059
— Médaille Exposition Internationale de Gand 1913 —

CENTRALE ALIMENTAIRE
48, rue Bénard, Gand

Nous vendons à tous au prix de demi-gros :

CACAO (pelure) par minimum	de 5 kg.	
	Frs.	4.60 le kg.
(sucré)	Frs.	4.75 le kg.
VIANDES en boites, par min.	de 5 boites.	
CONSERVES ALIMENTAIRES	5 —	
CAFÉ cru « Santos »	5 kg.	
ALLUMETTES	25 paquets.	
SAVON DE TOILETTE	12 briques.	
MOUTARDE	5 petits pots.	

Boites métalliques à provisions et à confitures

Nos prix de gros pour comités et revendeurs sont reconnus les plus avantageux de la place.

Articles en commande et attendus :
SARDINES « Empress », CONFITURES de prunes, CARBONADES flamandes, CHOCOLAT, CACAO Bensdorf, CAFE Robusta torréfié à Frs. 6.00 le kg. (3026)

CHARBONS
LA MAISON
Albert BRACKE-CAMPENS
quai du Compromis, 23-25-26
GAND
(porte de Courtrai, à cinq minutes de la Gare Gand St-Pierre)
informe son honorable clientèle qu'elle a en déchargement :
Un bateau de BRIQUETTES de toute 1re qualité.
Un bateau de FINES 1/2 grasses de toute 1re qualité.
Un bateau de GROSSES BRAISSETTES lavées.
Un bateau de véritable CHARBON de Mons, et
Un bateau de GAILLETTERIES.
Toujours en magasin :
COKE, BOULETS, ANTRACITES de toute première qualité pour Poêle Godin, Jarsma, Poêle Cadé, etc., et pour Moteurs à gaz pauvre.
Poids garanti. -- Exécution prompte et soignée
Camionnage à la campagne
(2305)

Maison fondée en 1876
CHARLES DE POTTER
7, Place des Chartreux, 7, Gand
Cafés crûs — Malt et Cafés torréfiés.
Allumettes. — Confitures. — Epiceries fines.
Macaroni. — Vermicelle. — Sagoline.
Sardines. — Sel de cuisine. — Vinaigre.
Savons en poudre : Blanco, Helder Bleeker et Echten Bleeker.
Torréfaction de cafés à façon (2263)

HUISKOLEN
VAN EERSTE HOEDANIGHEID, VOOR ALLE GEBRUIK.
VRAAGT PRIJZEN AAN :
ADOLF DE PAUW-DE CLERCQ
207, Gazometerlaen, 207
(3059) GENT R.A.D.

CANARIS. VENTE ET ACHAT. — Durant toute l'année on peut obtenir, en confiance, des canaris, tant pour la reproduction que pour le chant. Très grand choix, mâles et femelles, toutes les races et à tous prix aussi des PERRUCHES. S'adresser, 17, rue longue des Violettes, Gand. (2966)

Maison de Gros
A. L. CANNOODT
45, chaussée d'Anvers, 45
Mont St-Amand-lez-Gand (tram 5)
(Maison fondée en 1894)
SAVONS DE MÉNAGE
SAVONS DE TOILETTE
POUDRES DE SAVON
etc., etc., de toute marque et de bonne qualité ainsi que POMMADES et LIQUIDES pour
MÉTAUX
FOURNEAUX
et CHAUSSURES
de très bonne qualité et à des prix très avantageux.
EN GROS ET EN DETAIL (2165)

VÉLOS MAISON VÉLOS
VERMEERSCH
GAND « 148, chaussée de Bruges, 148 » GAND
Grand choix de vélos de dames et hommes
ARTICLE RÉCLAME ET OCCASION
Machines de luxe et de course
Lampes et feu à carbure à prix très bas
Machines à coudre et accessoires
TOUS ACCESSOIRES DE VELOS POUR COUREURS ET TOURISTES (685)
Réparations garanties
PLACEMENT DE GAZ
VÉLOS PRIX SPÉCIAUX POUR REVENDEURS VELOS

COMPTOIR GÉNÉRAL D'ALIMENTATION
233, Boulevard d'Akkergem, Gand
Gros — Demi-gros
Sardines Norwégiennes et Portugaises
SAUMON VÉRITABLE "John West"
Crevettes Hollandaises
VINAIGRE EN FUTS
SAVON de ménage -- SAVON de Marseille et SAVON de Toilette divers
Prix spéciaux pour comités de ravitaillement (2048)

CHARBONS
Ch. EVERAERT-NORÉ
Allée-Verte, 116 (porte de Bruges)
SPÉCIALITÉS
CHARBONS DE FORGES
BRIQUETTES
CRIBLÉ
TOUT-VENANT
BOULETS
ANTHRACITES *pour poêles Cadé et Godin* (928)